

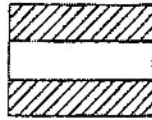
du 20 novembre 1999 au 26 novembre 2005

Brevet restreint

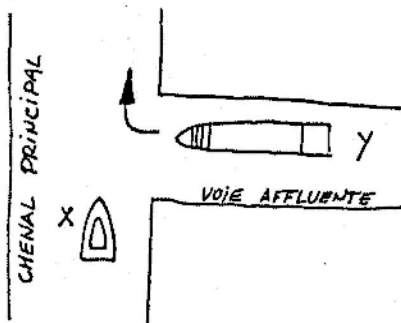
Questions des examens

20 NOVEMBRE 1999

1. Quelle est la signification du panneau suivant (la partie hachurée est rouge) (CEVNI)?



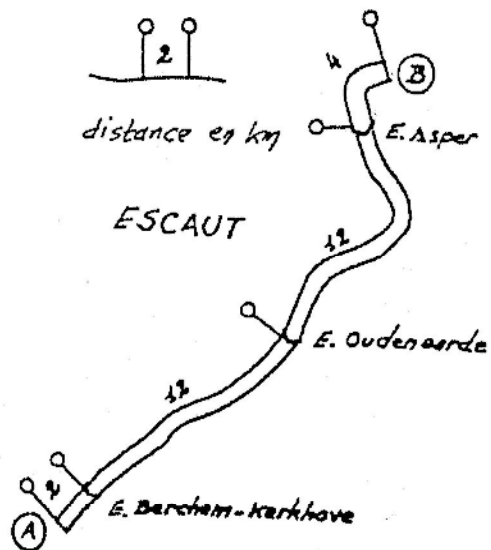
- A. passage difficile
B. passage autorisé
C. interdiction générale de passer
2. Laquelle des affirmations suivantes est exacte (CEVNI)?



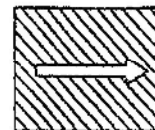
- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau X navigue dans le chenal principal
B. le bateau X doit s'écarter parce qu'il est une menue embarcation, contrairement au bateau Y
C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord
3. Une menue embarcation en stationnement doit montrer de nuit (code CEVNI):
- A. deux feux blancs visibles sur tout l'horizon
B. un feu rouge à bâbord et un feu vert à tribord
C. un feu blanc visible sur tout l'horizon
4. Vous remorquez un autre bateau sur une longue aussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes:
- A. il gouverne dans l'axe de votre bateau
B. il gouverne vers l'intérieur des courbes
C. il gouverne vers l'extérieur des courbes
5. Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée conique verte (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez
- A. laisser la bouée à bâbord
B. laisser la bouée à tribord
C. ne pas vous en inquiéter et passer la bouée de n'importe quel côté
6. Que signifie le signal sonore "deux sons brefs"?
- A. je viens sur bâbord
B. je viens sur tribord
C. vous ne pouvez pas dépasser par tribord

7. Pour résoudre cette question, vous disposez d'un extrait de la carte des voies navigables (page 34). Vous partez sur l'Escaut du point A (situé à 2 km en amont de l'écluse de Berchem-Kerkhove) pour vous rendre au point B (situé à 4 km en aval de l'écluse d'Asper). Les distances sur la carte sont exprimées en km. Chaque éclusage prend 20 minutes. La vitesse moyenne de votre embarcation est de 6 km/h. Vous partez à 9h. A quelle heure arrivez-vous au point B?

- A. 11h
B. 15h
C. 18h



8. Ce panneau signifie (hachure = bleu): (CEVNI)



- A. recommandation de naviguer dans le sens de la flèche
B. obligation de naviguer dans le sens de la flèche
C. navigation à sens unique
9. La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international:
- A. orange
B. rouge
C. blanc
10. Un bateau à voile faisant route, qui utilise son moteur doit porter de jour (CEVNI)?
- A. un cône noir dont la pointe est dirigée vers le bas
B. un cône noir dont la pointe est dirigée vers le haut
C. un ballon noir

11. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale?

- A. le nord
- B. l'est
- C. l'ouest

12. Un des bateaux suivants doit certainement être considéré comme une embarcation de plaisance (règlement général des voies navigables)

- A. une chaloupe faisant partie de l'équipement d'une écluse
- B. un bateau motorisé de 15m de long, appartenant à une section de formation d'un club de sport nautique
- C. une barquette gonflable appartenant à un bateau-citème

13. Que signifie le signal suivant (CEVNI). La partie hachurée est rouge:

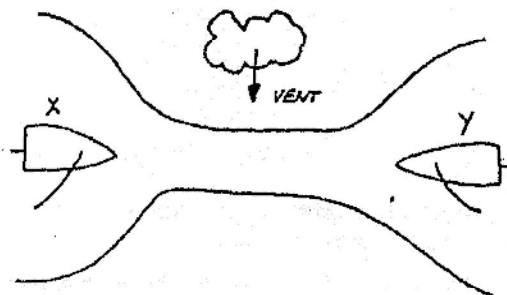


- A. vous vous approchez d'une bifurcation de voies navigables
- B. vous êtes obligé de naviguer tout droit
- C. la hauteur libre est limitée

14. Le point le plus élevé du bateau doit être inférieur de combien de centimètres à la hauteur libre sous un pont?

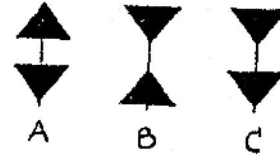
- A. 20cm
- B. 25cm
- C. 30cm

15. Deux menues embarcations à voile se rencontrent dans le passage étroit d'un chenal. Qui doit laisser le passage? (CEVNI)

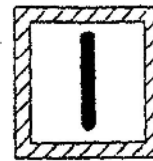


- A. ce cas n'est pas réglé; la bonne pratique de la navigation doit apporter la solution
- B. l'embarcation X doit laisser le passage à l'embarcation Y qui reçoit le vent de tribord
- C. l'embarcation Y doit laisser le passage à l'embarcation X qui reçoit le vent de bâbord

16. Le voyant d'une marque cardinale a disparu. La bouée même a comme couleurs: jaune avec une bande horizontale noire au milieu. Quel voyant se trouvait à l'origine au-dessus de Cette bouée (CEVNI)?

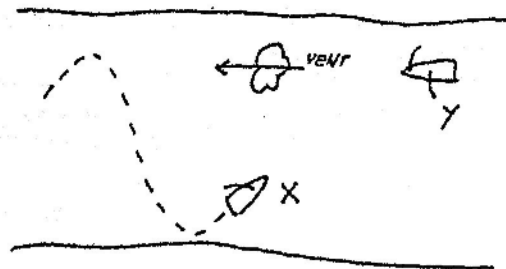


17. Quelle est la signification du panneau suivant (la partie hachurée est rouge) (CEVNI)?



- A. danger pour bateaux venant en sens inverse
- B. vous approchez d'une bifurcation
- C. obligation d'observer une vigilance particulière

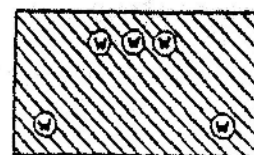
18. Il y a danger d'abordage. Laquelle des affirmations suivantes est exacte (CEVNI)?



- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau qui est au vent doit s'écarter pour celui qui est sous le vent
- B. le bateau Y doit s'écarter parce que ce bateau court vent arrière
- C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord

19. La nuit, vous voyez une embarcation montrant les feux suivants:

w = feu blanc



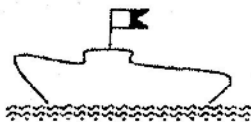
- A. d'une formation à couple, vue de l'arrière
- B. d'un convoi poussé, vu de l'avant
- C. d'un convoi poussé, vu de l'arrière

20. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie:
- A. vous ne pouvez pas dépasser
 - B. vous devez dépasser à tribord
 - D. vous devez dépasser à bâbord

2 5 NOVEMBRE 2 0 0 0

1. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale (SIGNI)
- A. le nord
 - B. l'est
 - C. l'ouest
2. Un bateau en stationnement est un bateau (CEVNI)
- A. dont le moteur est arrêté
 - B. à l'ancre ou amarré
 - C. qui ne navigue pas

3. Le jour, vous voyez un navire qui porte un pavillon bleu et blanc (CEVNI). Ce pavillon indique :



- A. qu'il y a un ou plusieurs plongeurs sous l'eau
- B. que ce navire entretient les balises du chenal
- C. que ce navire effectue des mesurages pour le compte de l'autorité

4. L'eau ne peut servir qu'à éteindre
- A. des feux de type A
 - B. des feux de type B
 - C. des feux de type C

5. Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6.00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m. D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont ?

- A. 7,50 m
- B. 8 m
- C. 8,50 m

6. Quelle est la signification de ce panneau (CEVNI) ? La partie hachurée est rouge.



- A. tirant d'air limité
- B. profondeur d'eau limitée
- C. fin de séparation de deux voies navigables

7. Vous remorquez un autre bateau sur une longue haussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes

- A. il gouverne dans l'axe de votre bateau
- B. il gouverne vers l'intérieur des courbes
- C. il gouverne vers l'extérieur des courbes

8. Ce panneau signifie (hachure = rouge): (CEVNI)



- A. tirant d'eau maximum 12 dm
- B. obligation de limiter la vitesse à 12 km/h
- C. la largeur de la passe est limitée à 12 m

9. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?

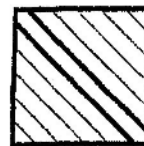
- A. perpendiculairement au courant
- B. à contre-courant
- C. dans le sens du courant

10. Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage (CEVNI):



- A. le bateau navigant à contre courant doit laisser le passage
- B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
- C. le bateau navigant avec le courant doit laisser le passage

11. Ce panneau signifie: (hachure= bleu) (CEVNI)

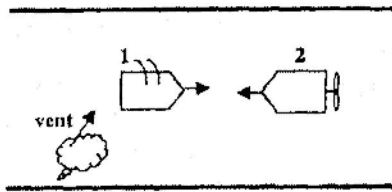


- A. fin d'une interdiction
- B. recommandation de traverser le chenal
- C. interdiction de s'amarrer

12. Un bac qui navigue librement porte les feux suivants (CEVNI)

- A. un feu de mât, des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert sur blanc, visible de tous les côtés
- B. un feu de mât et un feu vert sur blanc, visible de tous les côtés
- C. des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert sur blanc, visible de tous les côtés

13. Examinez la situation suivante. Quelle est la proposition correcte ? (CEVNI)



- A. le bateau à voile n° 1 doit s'écarter
- B. le bateau motorisé n° 2 doit s'écarter
- C. les deux bateaux doivent s'écarter par tribord

14. Votre bateau va entrer dans le port. Par quel signal indiquez-vous la manoeuvre ? (CEVNI)



15. De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune à éclats. Il s'agit d'un bateau qui (CEVNI)

- A. est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable
- B. transporte des matières dangereuses
- C. est chargé d'une mission de surveillance

16. Le signal représenté (bouée rouge) doit être surmonté : (SIGNI)

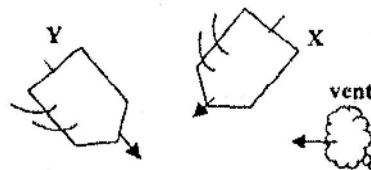


- A. d'un cylindre rouge
- B. d'un cône rouge
- C. d'un ballon rouge

17. Le Règlement Général des Voies navigables prescrit un numéro de vitesse. Ce numéro est obligatoire pour:

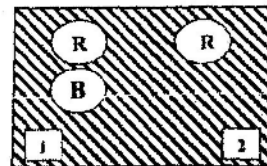
- A. toutes les embarcations de plaisance qui peuvent uniquement être conduites par le titulaire d'un brevet de conduite ou d'un brevet analogue
- B. toutes les embarcations de plaisance motorisées sans distinction
- C. toutes les embarcations de plaisance motorisées qui naviguent à une vitesse plus élevée que celle prévue par les règlements

18. Qui doit s'écarter ? (CEVNI)



- A. le bateau X par ce que Y s'approche sur tribord
- B. les deux bateaux parce qu'ils sont sur la même amure vent
- C. le bateau X parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent

19. La nuit, vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ? (CEVNI) (R rouge; B = blanc)



- A. Je passe à gauche (côté 1)
- B. Je passe à droite (côté 2)
- C. Je passe indifféremment à gauche ou à droite

20. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie:

- A. vous ne pouvez pas dépasser
- B. vous devez dépasser à tribord
- C. vous devez dépasser à bâbord

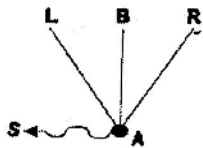
16 JUIN 2001

1. Ce panneau signifie (hachure = rouge) (CEVNI)

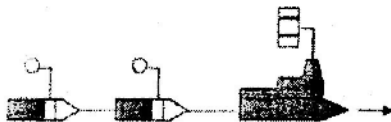


- A. obligation de croiser le chenal vers bâbord
 B. obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord
 C. obligation de tenir le côté du chenal se trouvant à bâbord

2. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens



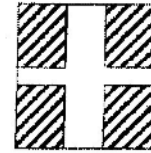
- A. A-L
 B. A-B
 C. A-R
3. Le dessin représente un convoi remorqué. Les bateaux remorqués montrent un ballon de couleur: (CEVNI)



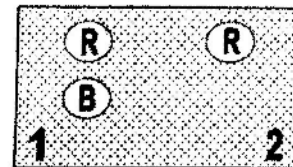
- A. rouge
 B. vert
 C. jaune
4. Que signifie le signal sonore « un son prolongé » ? (CEVNI)
- A. attention
 B. n'approchez pas
 C. je viens sur tribord
5. Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée conique verte (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez
- A. laisser la bouée à bâbord
 B. laisser la bouée à tribord
 C. ne pas vous en inquiéter et passer la bouée de n'importe quel côté

6. Lorsque vous rencontrez ce panneau, vous vous approchez

(la partie hachurée est bleue) (CEVNI)



- A. d'un chenal principal
 B. d'une voie affluente (chenal secondaire)
 C. de la fin d'une zone de limitation.
7. La nuit vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ?



(R = rouge; B = blanc) (CEVNI)

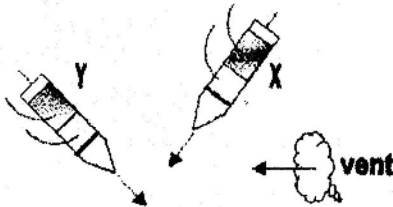
- A. je passe à gauche (côté 1)
 B. je passe à droite (côté 2)
 C. je passe indifféremment à gauche ou à droite
8. Vous naviguez dans des eaux peu profondes et vous remarquez que le bateau répond mal au gouvernail. Il est recommandé
- A. d'augmenter la vitesse
 B. de diminuer la vitesse
 C. de naviguer en zigzag
9. Quel signal sonore peut-on émettre comme signal de détresse ? (CEVNI)
- A. une série de sons brefs
 B. des sons prolongés répétés
 C. un son prolongé toutes les minutes
10. La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international
- A. orange
 B. rouge
 C. blanc

11. Le signal suivant annonce le début de quelle zone ? (le panneau est bleu, le dessin est blanc)

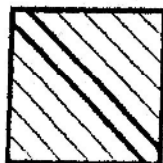


(CEVNI)

- A. une zone où la navigation de motos nautiques est autorisée
 B. une zone où la navigation à grande vitesse est autorisée
 C. une zone où toutes les formes rapides de sport nautique sont autorisées
12. Qui doit s'écarter ? (CEVNI)

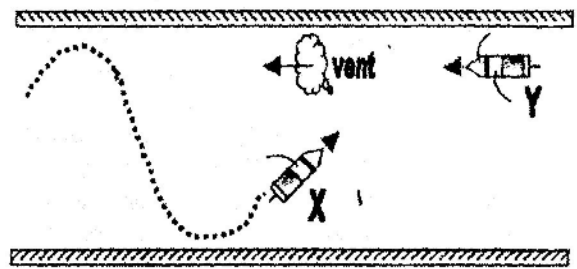


- A. le bateau X parce que Y s'approche sur tribord
 B. les deux bateaux parce qu'ils sont sur la même amure
 C. le bateau X parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent
13. Vous apercevez un bateau qui porte une flamme rouge. Ce bateau: (Règlement Général des Voies navigables)
- A. transporte des matières dangereuses
 B. a une capacité de manoeuvre restreinte
 C. a priorité de passage aux écluses
14. Ce panneau signifie: (la partie hachurée est bleue) (CEVNI).

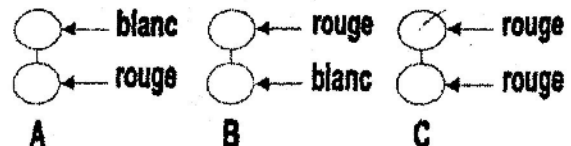


- A. fin d'une interdiction
 B. recommandation de traverser le chenal
 C. interdiction de s'amarrer

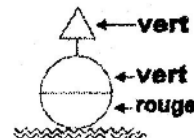
15. Il y a danger d'abordage. Laquelle des affirmations suivantes est exacte ? (CEVNI)



- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau qui est au vent doit s'écarter pour celui qui est sous le vent
 B. le bateau Y doit s'écarter parce que ce bateau court vent arrière
 C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord
16. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie
- A. vous ne pouvez pas dépasser
 B. vous devez dépasser à tribord
 C. vous devez dépasser à bâbord
17. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous gênants causés par d'autres, doit de plus porter à cet effet de nuit les feux suivants

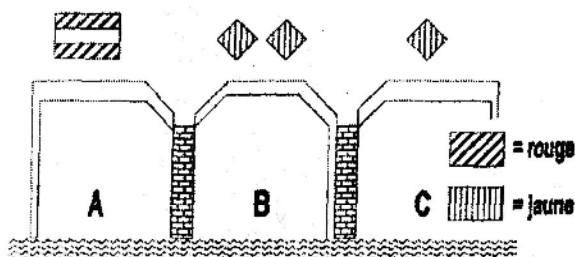


18. On navigue en aval sur une voie navigable balisée selon le système SIGNI et on s'approche d'une bouée qui a l'aspect suivant : forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges, voyant = cône vert.



- Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée
- A. à bâbord
 B. à tribord
 C. au choix, à tribord ou à bâbord

19. Le bateau veut passer sous le pont à trois arches. Quelle passe doit-il utiliser de préférence ? (CEVNI)

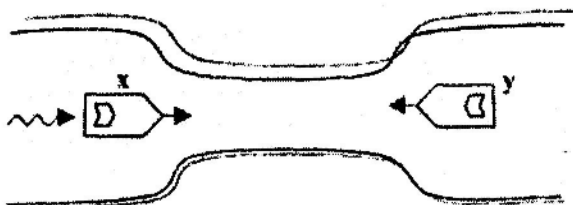


20. Lequel des bateaux ci-après doit être considéré comme une menue embarcation ? (CEVNI)
- A. une barge de poussage de 15m de long
 - B. un voilier de 15m de long
 - C. un bateau pouvant transporter plus de 12 passagers

16 JUIN (BIS)

1. A quel distance des sas, des ponts ou des bâtiments d'art avec passage simple est-il interdit de dépasser un autre bateau?
- A. 200 mètres
 - B. 500 mètres
 - C. 1000 mètres

2. Deux bateaux s'approchent avec des routes opposées dans une passe étroite. Il y a du courant. Si le danger d'une collision existe, (CEVNI)



- A. Le bateau montant doit laisser le passage.
- B. Le bateau qui a le passage étroit du côté de tribord laisse le passage.
- C. Le bateau avalant doit laisser le passage.

3. Combien de temps à peu près le son du «son court?» (CEVNI)
- A. 1/2 secondes
 - B. 1 secondes
 - C. 2 secondes

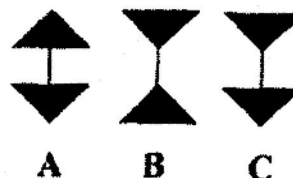
4. Est-ce qu'un bateau peut se faire dériver avec le courant sans l'utilisation de ses machines de commande ? (CEVNI)

- A. oui
- B. non
- C. seulement si la navigation n'est pas lésée pour cela

5. Sur une carte à l'échelle 1/50.000, une distance mesurée entre deux points de 10 cm correspond à :

- A. 500 m
- B. 5000 m
- C. 50000 m

6. Les voyants de tête du marque de direction a disparu. La bouée a les couleurs suivantes: jaune avec dans le milieu une bande horizontale noire. Quelles sont les voyants d'origine ? (CEVNI)



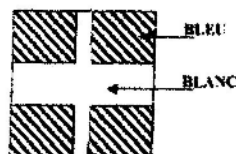
7. Un bateau, qui montre une flamme rouge comme pavillon (Règlement général des voies navigables du royaume).

- A. montre un signe de détresse.
- B. transporte des marchandises dangereuses.
- C. A la priorité au passage des écluses.

8. un feu de la classe A est:

- A. un feu de métal
- B. un feu de gaz
- C. un feu sec

9. Le tableau mentionné ci-dessous en signifie?



- A. information simple d'un croisement de deux voies navigables
- B. la voie navigable utilisée est considéré au croisement comme la voie navigable secondaire
- C. la voie navigable poursuivie est considéré comme la voie navigable principale vis-à-vis du chenal qui croise.

10. Sur la rive vous voyez le panneau suivant. La partie hachurée est verte, la partie qui n'est pas hachurée est blanche. Ce panneau signifie que pour suivre la partie profonde du chenal il faut : (CEVNI)



- A. longer la rive gauche.
 B. longer la rive droite.
 C. traverser en direction de la rive opposée.

11. Quels marques additionnelles les bateaux qui transportent des matières dangereuses doivent ils montrer?
- A. un, deux ou trois cônes bleu avec la pointe vers le bas
 B. un, deux ou trois cônes rouge avec la pointe vers le bas
 C. un, deux ou trois cônes vert avec la pointe vers le bas
12. Qu'est-ce que le signe d'indication suivant (CEVNI) signifie? le hachuré est bleu.



- A. bateau à voile interdit
 B. permission pour les bateaux pratiquant le sport nautique
 C. permission pour les bateaux a propulsion mécanique.

13. Un bateau de voile utilisant sa propulsion mécanique doit montrer comme mapque de jour (CEVNI):
- A. un cône noir avec la pointe vers le haut
 B. un cône noir avec la pointe vers le bas
 C. un ballon noir

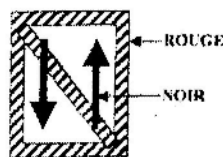
14. De quel côté du chenal se trouvent les bouées côniques ou perches vertes ?
- A. Sur la rive gauche
 B. Sur la rive droite
 C. Il n'y a pas de côté spécifique.

15. Comment est-ce qu'on doit s'approcher d'un amarrage avec courant?
- A. travers au courant
 B. contre le courant
 C. avec le courant

16. Qu'est-ce que les lumières vertes et rouges, qui brûlent simultanément à un sas ou un pont mobile, signifient?
- A. passage permis
 B. passage interdit
 C. passage est bientôt permis; les préparations à la suite du voyage sont à rencontrer cependant

17. Sur une carte de navigation, la note suivant est à une lumière de scintillement: ISO 8s. Ce signifie que la lumière (SIGNI):
- A. apparaît 8 secondes par minute .
 B. apparaît toute les 8 secondes .
 C. après une interruption de 4 secondes apparaît 4 secondes.

18. Que signifie le panneau ci-dessous ?



- A. Interdiction de croiser
 B. Interdiction de dépasser.
 C. Interdiction de croiser et de dépasser.

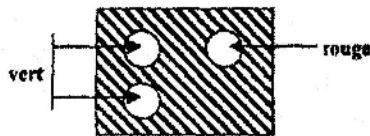
19. Une bouée lumineuse du système cardinal ouest a une des caractéristiques suivant. (SIGNI) :
- A. Oc 3s
 B. Fl5s
 C. VQ (9) 10s

20. Le triangle de feu inclut trois éléments suivant:
- A. oxygène, température, vent
 B. température, matériau inflammable, oxygène
 C. matériau inflammable, température, incinération

17 MARS 2001.

1. Une menue embarcation à voile rattrape une autre menue embarcation à voile. Cela doit se faire : (CEVNI)
- A. du côté où le rattrapé est sous le vent
 - B. du côté où le rattrapé reçoit le vent
 - C. à bâbord du rattrapé

2. Le bateau dont vous voyez les feux suivants, est: (CEVNI)



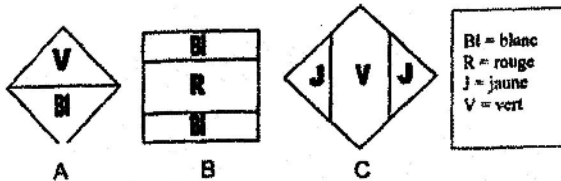
- A. un bateau de pêche (vue de bâbord)
- B. un bateau de pilotage
- C. un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté

3. Quelle est la signification du panneau suivant: (CEVNI) (la partie hachurée est rouge)



- A. passage difficile
- B. passage autorisé
- C. interdiction générale de passer

4. Dans le système SIGNI, comment signale-t-on que la partie plus profonde du chenal se trouve du côté de la rive



5. En ce qui concerne la hauteur à bord d'un bateau, le réflecteur radar doit être placé:
- A. aussi loin que possible vers l'arrière du bateau, à au moins quatre mètres du mât
 - B. aussi loin que possible vers l'avant du bateau, à au moins quatre mètres du mât
 - C. aussi haut que possible, à au moins quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau

6. De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune à éclats. Il s'agit d'un bateau qui : (CEVNI)
- A. est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable
 - B. transporte des matières dangereuses
 - C. est chargé d'une mission de surveillance

7. Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6,00)m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50cm. Le point à (14,50)m D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont?

Le bas de la voûte d'un pont se situe

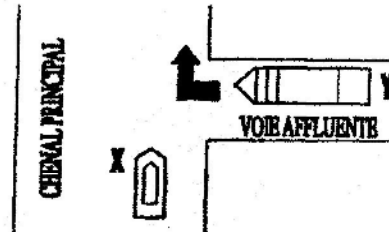
- A. 7,50m
- B. 8m
- C. 8,50m

8. Ce panneau signifie ? (CEVNI) (hachure = rouge)



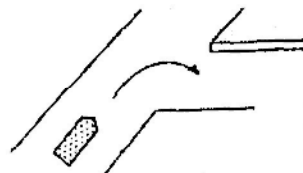
- A. interdiction de créer des remous
- B. interdiction de virer
- C. interdiction de dépasser

9. Laquelle des affirmations suivantes est exacte? (CEVNI)



- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau X navigue dans le chenal principal
- B. le bateau X doit s'écarter parce qu'il est une menue embarcation, contrairement au bateau Y
- C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord

10. Votre bateau va entrer dans le port. Par quel signal indiquez-vous la manoeuvre? (CEVNI)

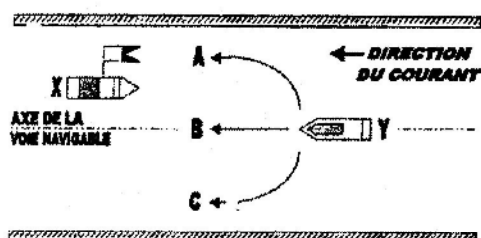


- A. ---
- B.
- C.

11. On peut stationner dans une écluse: (Règlement Général)

- A. uniquement le temps nécessaire pour le sasement
- B. la nuit, lorsque la navigation est arrêtée
- C. tant qu'un nouvel éclusage n'est pas nécessaire

12. Le bateau X porte le drapeau blanc-bleu. Quelle route doit suivre le bateau Y ? (CE VNI)



13. Pourquoi ne peut-on pas éteindre un feu d'origine huileuse au moyen d'eau?

- A. parce que le feu va être attisé
- B. parce que la surface de l'eau va s'étendre
- C. parce qu'une fumée épaisse et toxique va se développer

14. Quelle est la signification du panneau suivant? (CEVNI) (la partie hachurée est rouge)



- A. des restrictions sont imposées à la navigation
- B. interdiction de passer (signal général)
- C. obligation d'observer une vigilance particulière

15. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant?

- A. perpendiculairement au courant
- B. à contre-courant
- C. dans le sens du courant

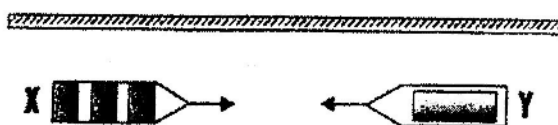
16. Sur le pont de son bateau, un batelier agite un pavillon circulairement. Que veut-il signifier? (CE VNI)

- A. j'ai besoin de secours
- B. attention, je suis prioritaire
- C. je suis incapable de manoeuvrer

17. Que signifie le signal phonique «deux sons prolongés suivis d'un son bref»? (CE VNI)

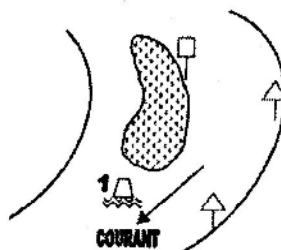
- A. je veux virer sur bâbord
- B. je veux dépasser à votre tribord
- C. je veux dépasser à votre bâbord

18. Deux menues embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage. Qui doit s'écarter?(CEVNI)



- A. les deux bateaux sur tribord
- B. le bateau X
- C. le bateau Y

19. Voici une voie d'eau balisée (système SIGNI). Quelle est la couleur de la balise n°1?



- A. rouge
- B. noir
- C. vert

20. Que signifie ce panneau? (CE VNI), La partie hachurée est rouge.



- A. interdit aux embarcations de plaisance
- B. interdit aux planches à voile
- C. interdit aux voiliers

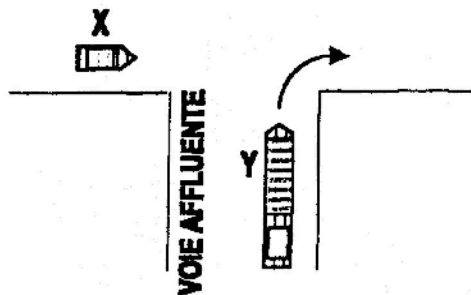
15 MARS 2003

1. A quels endroits est-il interdit de stationner? (CEVNI)
 A. aux endroits où le virage de bateaux est autorisé
 B. aux endroits où la navigation à grande vitesse est autorisée
 C. à 50 mètres d'un bateau qui porte un cône bleu

2. Lequel des bateaux ci-après doit être considéré comme une menue embarcation ? (CEVNI)
 A. une barge de poussage de 15m de long
 B. un voilier de 15m de long
 C. un bateau pouvant transporter plus de 12 passagers

3. Quelle affirmation est correcte dans la situation suivante ? (règles de priorité du code CEVNI)

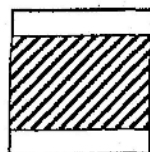
CHENAL PRINCIPAL



- A. le bateau X doit s'écarter parce que c'est une menue embarcation
 B. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau X navigue sur le chenal principal
 C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord

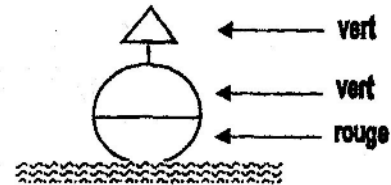
4. En règle générale, le rattrapant doit passer à .. (A, B ou C) du rattrapé(CEVNI)
 A. bâbord
 B. tribord
 C. tribord ou bâbord suivant la situation du moment

5. Vous apercevez sur la rive la marque suivante (la partie hachurée est rouge). Cette marque indique la position du chenal (CEVNI)



- A. proche de la rive gauche
 B. proche de la rive droite
 C. au milieu de la voie navigable

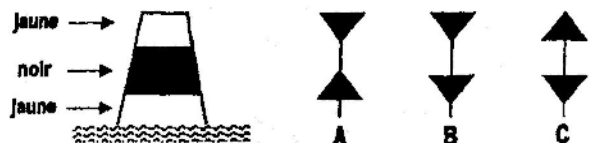
6. On navigue en aval sur une voie navigable balisée selon le système SIGNI et on s'approche d'une bouée qui a l'aspect suivant : forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges voyant = cône vert.



Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée :

- A. à bâbord vert
 B. à tribord rouge
 C. au choix, à bâbord ou à tribord

7. Quel voyant se situe au-dessus de la marque cardinale suivante (SIGNI) ?



8. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses

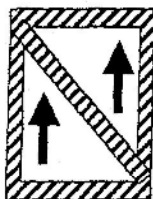
- A. Oc 3s
 B. Fl 5s
 C. VQ(9)10s

9. Que signifie ce panneau ? La partie hachurée est rouge (CEVNI)



- A. croisement de la navigation
 B. obligation de croiser le chenal vers tribord
 C. priorité aux bateaux venant à tribord

10. Que signifie le signal suivant?
(la partie hachurée est rouge) (CEVNI) :



- A. interdiction de créer des remous
- B. interdiction de virer
- C. interdiction de dépasser

11. Vous approchez d'un pont à plusieurs passes.
Au-dessus de l'une des passes se trouve le panneau suivant (CEVNI)
(la partie hachurée est jaune)



Le passage par cette passe est recommandée au trafic navigant

- A. dans les deux sens
- B. uniquement dans le même sens que vous
- C. uniquement en sens inverse

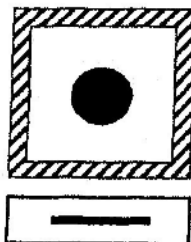
12. Ce panneau (CEVNI)
(la partie hachurée est rouge)



a la même signification que la combinaison de feux suivants

- | | | |
|---------|---------|---------|
| O rouge | O jaune | O rouge |
| O vert | O jaune | O blanc |
| A | B | C |

13. Quelle est la signification de la combinaison des panneaux suivants ?
(CEVNI)(la partie hachurée est rouge)



- A. émettez un son prolongé
- B. obligation de s'arrêter devant le panneau
- C. obligation d'émettre un signal sonore, par visibilité réduite

14. Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour (CEVNI)

- A. un cône noir avec la pointe vers le haut
- B. un cône noir avec la pointe vers le bas
- C. un ballon noir

15. Un bateau montre un ballon noir, un bicône noir et un ballon noir perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre. Il s'agit: (CEVNI)

- A. d'un bateau de pêche
- B. d'un navire incapable de manoeuvrer
- C. d'un navire dont la capacité de manoeuvre est restreinte

16. Un bateau en service de pilotage porte comme signalisation supplémentaire les feux suivants (CEVNI)

- | | | |
|---------|---------|---------|
| O vert | O rouge | O blanc |
| O blanc | O blanc | O rouge |
| A | B | C |

17. Ce bateau dont vous voyez les feux est (B = blanc; R = rouge) (CEVNI)



- A. un remorqueur vu par tribord
- B. un remorqueur vu par bâbord
- C. un convoi poussé vu par tribord

18. Quel signal sonore peut-on émettre comme signal de détresse ? (CEVNI)

- A. une série de sons brefs
- B. des sons prolongés répétés
- C. un son prolongé toutes les minutes

19. Un danger imminent d'abordage doit être signalé par: (CEVNI)

- A. une série de sons prolongés et de sons brefs alternés.
- B. une série de sons prolongés
- C. une série de sons très brefs

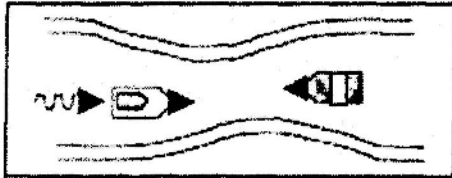
20. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire

- A. vous émettez régulièrement des signaux
- B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable
- C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche

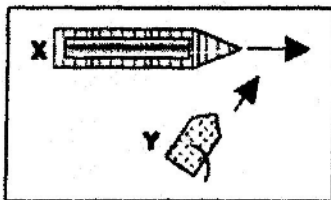
13 MARS 2004

Remarque Les questions portant sur les prescriptions européennes "CEVNI" sont suivies de la mention "CEVNI"

1. Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage : (CEVNI)



- A. le bateau naviguant à contre-courant doit laisser le passage
 B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
 C. le bateau naviguant avec le courant doit laisser le passage.
2. Un bateau peut-il en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ? (CEVNI)
- A. oui
 B. non
 C. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation.
3. En règle générale, le rattrapant doit passer à (A, B ou C) du rattrapé : (CEVNI)
- A. bâbord
 B. tribord
 C. tribord ou bâbord suivant la situation du moment.
4. X est un grand automoteur – Y est un petit voilier - Aucun des deux bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Quel bateau doit s'écarter et pourquoi ? (CEVNI) -



- A. X s'écarter pour Y (l'automoteur s'écarter pour un voilier)
 B. Y s'écarter pour X (la menue embarcation s'écarter pour le grand bateau)
 C. X s'écarter pour Y (X voit l'autre bateau sur tribord)

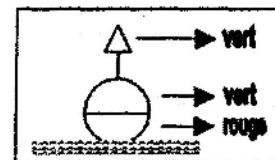
5. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses :

- A. Oc 3s
 B. Fl 5s
 C. VQ(9) 10s

6. Vous apercevez le panneau suivant sur la rive. La partie hachurée est verte, la partie non-hachurée est blanche. Ce signal indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau(CEVNI):

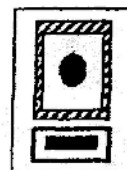


- A. qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal
 B. qu'ils doivent tenir la rive droite du chenal
 C. qu'ils doivent se diriger vers l'autre rive
7. On navigue en aval (vers) sur une voie navigable balisée selon le système SIGNI et on s'approche d'une bouée qui a l'aspect suivant : forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges, voyant = cône vert.



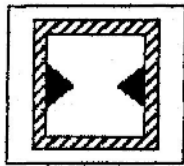
Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée :

- A. à bâbord
 B. à tribord
 C. au choix, à bâbord ou à tribord
8. Quelle est la signification de la combinaison des panneaux suivants ? (CEVNI) (la partie hachurée est rouge)



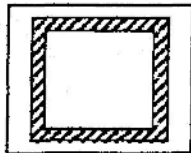
- A. émettez un son prolongé
 B. obligation de s'arrêter devant le panneau
 C. obligation d'émettre un signal sonore, par visibilité réduite

9. Que signifie ce panneau ? (CEVNI) (la partie hachurée est rouge)



- A. navigation possible dans les deux sens
- B. exclusivement autorisé aux bateaux à largeur réduite
- C. la largeur de la passe navigable est limitée

10. Que signifie le signal suivant ? (CEVNI) - (la partie hachurée est rouge)



- A. des restrictions sont imposées à la navigation
- B. interdiction de passage pour tous les bateaux
- C. obligation d'observer une vigilance particulière

11. Que signifie ce panneau ? (CEVNI) - (la partie hachurée est rouge)



- A. croisement de la navigation
- B. obligation de croiser le chenal vers tribord
- C. priorité aux bateaux venant à tribord

12. La nuit, vous apercevez le feu rouge suivant (R = rouge) (CEVNI) - (vue latérale côté bâbord)



Il s'agit :

- A. d'une menue embarcation motorisée
- B. d'un grand bateau à voile
- C. d'une menue embarcation à voile

13. Ce bateau dont vous voyez les feux (B = blanc, R = rouge)



est : (CEVNI) -

- A. un remorqueur vu par tribord
- B. un remorqueur vu par bâbord
- C. un convoi poussé vu par tribord

14. Un bateau montre un ballon noir, un bicolore noir et un ballon noir perpendiculairement l'un audessus de l'autre. Il s'agit : (CEVNI) -

- A. d'un bateau de pêche
- B. d'un navire incapable de manoeuvrer
- C. d'un navire dont la capacité de manoeuvre est restreinte

15. Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour : (CEVNI)

- A. un cône noir avec la pointe vers le haut
- B. un cône noir avec la pointe vers le bas
- C. un ballon noir

16. Quel signal sonore peut-on émettre comme signal de détresse ? (CEVNI)

- A. une série de sons brefs
- B. des sons prolongés répétés
- C. un son prolongé toutes les minutes

17. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie :

- A. vous ne pouvez pas dépasser
- B. vous devez dépasser à tribord
- C. vous devez dépasser à bâbord

18. Un bateau qui porte une flamme rouge (Règlement général des voies navigables du Royaume) :

- A. émet un signal de détresse
- B. transporte des matières dangereuses
- C. est prioritaire dans les écluses

19. Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6.00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50 cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m D.N.G. - Quelle est la hauteur libre sous le pont ?

- A. 7m50
- B. 8m
- C. 8m50

20. En ce qui concerne la hauteur à bord d'un bateau, le réflecteur radar doit être placé :

- A. aussi loin que possible vers l'arrière du bateau, à au moins quatre mètres du mât
- B. aussi loin que possible vers l'avant du bateau, à au moins quatre mètres du mât
- C. aussi haut que possible, à au moins quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau

5 JUIN 2004

1 Dans le système de balisage cardinal SIGNI, la bouée qui indique que les eaux saines se trouvent à l'est, a les couleurs suivantes :

- A. jaune au-dessus, noir en dessous
- B. rouge au-dessus, vert en dessous
- C. noir au-dessus, jaune au milieu, noir en dessous

2 Le voyant d'une marque cardinale a disparu. La bouée même a comme couleurs : jaune avec une bande horizontale noire au milieu. Quel voyant se trouvait à l'origine au-dessus de cette bouée (CEVNI)?



3 Ce panneau signifie (CEVNI) ?

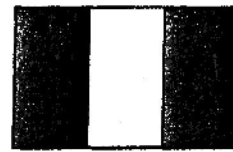
(de couleur bleu avec flèche blanche)



- A. recommandation de naviguer dans le sens de la flèche
- B. obligation de naviguer dans le sens de la flèche
- C. navigation à sens unique

4 Que signifie ce panneau (CEVNI) ?

(de couleur verte avec la bande centrale blanche)



- A. obligation de s'arrêter devant le panneau
- B. passage autorisé
- C. interdiction de passer

5 Quelle est la signification de ce panneau ? (CEVNI)
(bord rouge centre blanc et dessin noir)



- A. tirant d'air limité
- B. profondeur d'eau limitée
- C. fin de séparation de deux voies navigables

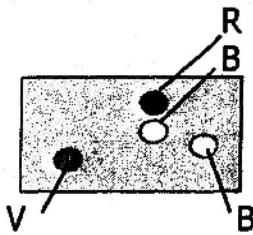
6 Quelle est la signification du panneau suivant CEVNI ?

(de couleur bleu et dessin blanc)



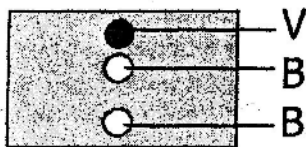
- A. interdiction de faire du ski nautique
- B. attention aux personnes faisant du ski nautique
- C. ski nautique autorisé

7 Ce sont les feux de : (CEVNI)



- A. vue par tribord d'un bateau dont la capacité de manoeuvre est restreinte
- B. vue par tribord d'un bateau qui veut être protégé contre des remous gênants
- C. vue par tribord d'un bateau du service de pilotage

8 Ce sont les feux de : (CEVNI)

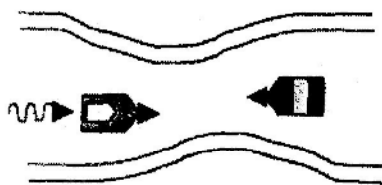


- A. un bac navigant librement (vue arrière)
- B. un dragueur de mines (vue arrière)
- C. un grand bateau remorqué (vue arrière)

9 Un grand bateau remorqué porte comme signal de jour : (CEVNI)

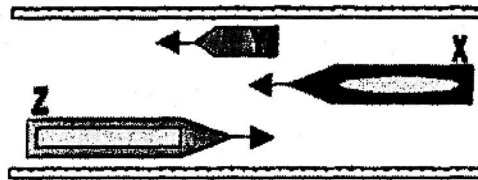
- A. un ballon jaune
- B. un ballon vert
- C. un ballon noir

10 Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage (CEVNI) :



- A. le bateau navigant à contre-courant doit laisser le passage
- B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
- C. le bateau navigant avec le courant doit laisser le passage

11 Le navire X rattrape la menue embarcation motorisée Y. Le navire Z vient à l'encontre. Si les trois navires maintiennent leur course et leur vitesse, il y a de fortes chances qu'ils arrivent à un endroit trop étroit pour passer ensemble. X et Z sont des grands bateaux. Qui doit faire quoi ? (CEVNI)



- A. le navire X doit diminuer sa vitesse et rester derrière la menue embarcation Y jusqu'à ce que Z soit passé
- B. la menue embarcation Y doit diminuer sa vitesse pour rencontrer Z avant que X dépasse Y
- C. le navire Z doit diminuer sa vitesse pour permettre à X de faire son dépassement

12 Le petit voilier X et le grand voilier Y se rencontrent (se rapprochent l'un de l'autre en sensopposé). Aucun des deux bateaux ne suit le côté du chenal à tribord :

- A. le petit bateau X doit s'écarter
- B. le bateau qui navigue sur tribord doit s'écarter
- C. le bateau qui navigue sur bâbord doit s'écarter

13 X est un petit automoteur. Y est une petite barque à rames. Aucun des deux bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Leurs routes se croisent :

- A. le bateau qui a l'autre bateau sur tribord s'écarte
- B. la barque Y s'écarte pour l'automoteur X
- C. l'automoteur X s'écarte pour la barque

14 Deux bateaux se rencontrent (se rapprochent l'un de l'autre en sens opposé). En réponse au signal sonore du premier bateau, le deuxième bateau répond avec une série de sons courts très brefs. Quelle est la signification d'une série de sons très brefs ?

- A. je suis incapable de manoeuvrer
- B. d'accord, passer à tribord
- C. non, vous ne pouvez pas passer à tribord

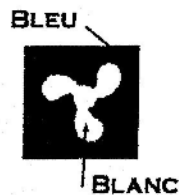
15 Que signifie le signal sonore : 3 sons prolongés (CEVNI) ?

- A. je vais traverser
- B. je bats en arrière
- C. je suis incapable de manoeuvrer

- 16 Que signifie le signal sonore «un son prolongé» (CEVNI)?
 A. attention
 B. n'approchez pas
 C. je viens sur tribord
- 17 Qu'entend-t-on par feu du type D?
 A. un feu de métal
 B. un feu de l'appareillage électrique ou à proximité de celui-ci
 C. un feu de matières liquides
- 18 D'après le Règlement Général des Voies navigables, les concours de vitesse et les épreuves d'habilité entre canots à moteur sont :
 A. autorisés sur les sections à grande vitesse
 B. interdits
 C. interdits, sauf autorisation écrite de l'autorité compétente du ressort
- 19 Votre navire est équipé d'une hélice à pas droit. Par temps calme, vous voulez battre en arrière en ligne droite. Pour cela, vous devez
 A. donner de la barre à tribord
 B. donner de la barre à bâbord
 C. tenir la barre au milieu
- 20 La distance entre deux points, mesurée sur une carte des voies navigables, est de 7,5 cm. La distance réelle est de 30 km. Quelle est l'échelle de la carte?
 A. 1:40.000
 B. 1:400.000
 C. 1:200.000

27NOVEMBRE2004

1. Que signifie le signal suivant ? (CEVNI)



- A. navigation interdite pour les bateaux à voile
 B. navigation autorisée pour les embarcations de sport ou de plaisance
 C. navigation autorisée pour les bateaux motorisés
2. Que signifie le signal suivant ? (CEVNI)

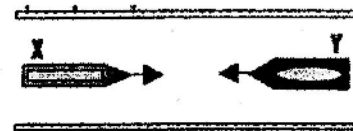


- A. des restrictions sont imposées à la navigation
 B. interdiction de passage pour tous les bateaux
 C. obligation d'observer une vigilance particulière
3. Que signifie le signal suivant ? (CEVNI)

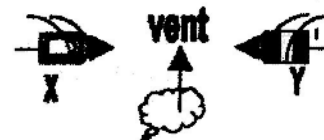


- A. vous vous approchez d'une bifurcation de voies navigables
 B. vous êtes obligé de naviguer tout droit
 C. la hauteur libre est limitée

4. Deux menues embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage. Qui doit s'écarter ? (CEVNI)

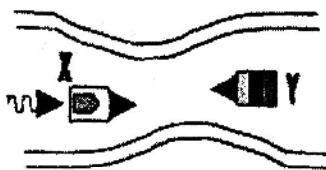


- A. les deux bateau sur tribord
 B. Le bateau X
 C. le bateau Y
5. Lequel de ces deux menues embarcations à voile doit s'écarter ? (CEVNI)



- A. le bateau X
 B. Le bateau Y
 C. les deux bateaux doivent s'écarter un peu sur tribord

6. Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage : (CEVNI)



- A. le bateau navigant à contre-courant doit laisser le passage
 B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
 C. le bateau navigant avec le courant doit laisser le passage

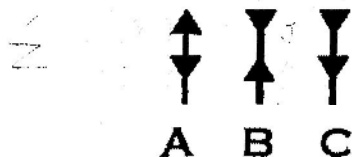
7. Vous apercevez le panneau suivant sur la rive. Ce signal indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau : (CEVNI)



- A. qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal
 B. qu'ils doivent tenir la rive droite du chenal
 C. qu'ils doivent se diriger vers l'autre rive
8. On navigue vers l'aval sur une voie navigable balisée selon le système SIGNI et on s'approche d'une bouée telle qu'illustrée sur le dessin. Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée:



- A. à bâbord
 B. à tribord
 C. au choix, à tribord ou à bâbord
9. Le voyant d'une marque cardinale a disparu. La bouée même a comme couleurs : jaune avec une bande horizontale noire au milieu. Quel voyant se trouvait à l'origine au-dessus de cette bouée ? (CEVNI)



10. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses :

- A. Oc 3s
 B. Fl 5s
 C. VQ(9) 10s

11. L'indication suivante se trouve près d'un feu sur une carte de navigation : Iso 8s. Cela signifie que le feu : (SIGNI)

- A. a un éclat de 8 secondes par minute
 B. a un éclat toutes les 8 secondes
 C. est allumé pendant 4 secondes et éteint pendant 4 secondes

12. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie :

- A. vous ne pouvez pas dépasser
 B. vous devez dépasser à tribord
 C. vous devez dépasser à bâbord

13. Que signifie le signal sonore : 3 sons prolongés ? (CEVNI)

- A. je vais traverser
 B. je bats en arrière
 C. je suis incapable de manoeuvrer

14. Dans le cas d'un bateau à capacité de manoeuvre restreinte, le côté où le passage est libre est signalé de jour par : (CEVNI)

- A. deux bicônes verts
 B. deux bicônes noirs
 C. deux bicônes rouges

15. Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour (CEVNI)

- A. un cône noir avec la pointe vers le haut
 B. un cône noir avec la pointe vers le bas
 C. un ballon noir

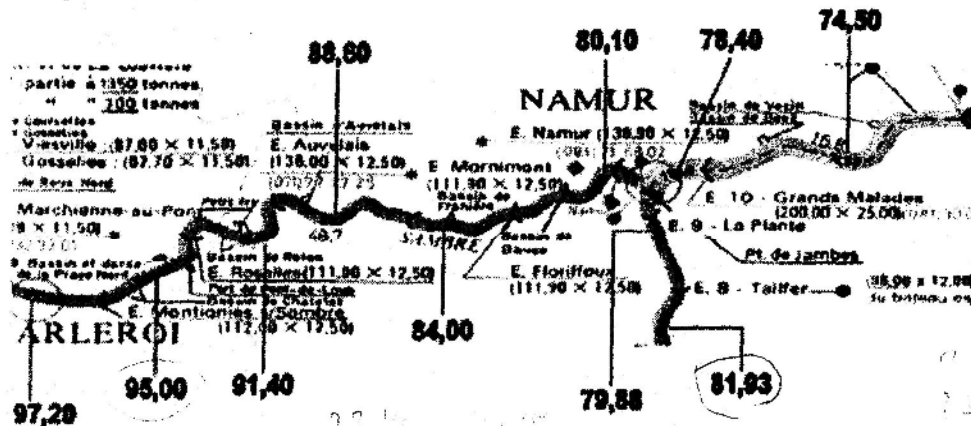
16. Un bateau peut-il en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ? (CEVNI)

- A. oui
 B. non
 C. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation

17. Où se concentre le gaz propane en cas de fuite ?

- A. au fond du bateau
 B. dans le haut du bateau
 C. à proximité de la fuite

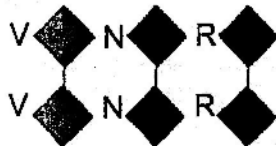
18. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?
 A. perpendiculairement au courant
 B. à contre-courant
 C. dans le sens du courant
19. Un bateau qui porte une flamme rouge (Règlement général des Voies navigables du Royaume):
 A. émet un signal de détresse
 B. transporte des matières dangereuses
 C. jouit de la priorité de passage aux écluses
20. Utilisez l'extrait ci-joint de la carte de navigation pour résoudre cette question. Vous naviguez de l'aval de l'écluse de Montignies-sur-Sambre vers l'amont de l'écluse de Tailfer. Le niveau de l'eau dans les biefs est indiqué sur la carte. A combien s'élève la déclivité sur l'ensemble du trajet ?
 A. 15,27 m
 B. 15,12 m
 C. 13,07 m



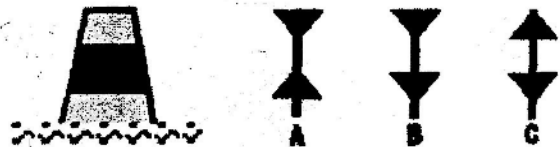
5 MARS 2005

Remarque: La mention «CEVNI» a trait à la réglementation européenne. La mention «SIGNI» a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures.

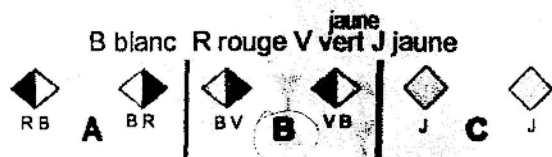
1. Dans le cas d'un bateau à capacité de manoeuvre restreinte, le côté où le passage est libre est signalé de jour par:(CEVNI)
2. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses:
3. Quel voyant se situe au-dessus de la marque cardinale suivante (système SIGNI)?



- A. deux bicônes verts
 B. deux bicônes noirs
 C. deux bicônes rouges



4. Quel signal signifie «il est recommandé de se tenir entre les limites indiquées»? (CEVNI)



- A. Oc 3s
 B. Fl 5s
 C. VQ(9) 10s

5. Vous approchez d'un pont à plusieurs passes. Au-dessus de l'une des passes se trouve le panneau suivant (CEVNI) : Le passage de cette passe est recommandé au trafic naviguant :



- A. dans les deux sens
- B. uniquement dans le même sens que vous
- C. uniquement en sens inverse

6. Que signifie le panneau suivant? (CEVNI)

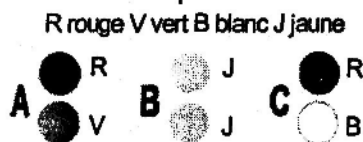


- A. interdiction de croiser et de dépasser
- B. interdit au trafic dans tous les sens
- C. interdiction de virer

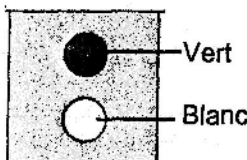
7. Ce panneau (CEVNI)



a la même signification que la combinaison de feux suivants:

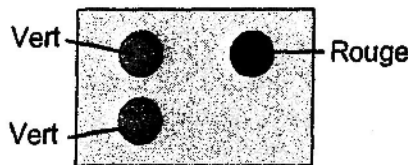


8. Le bateau montrant les feux suivants est: (CEVNI)



- A. un bateau remorqué, vu de l'avant
- B. un bac ne naviguant pas librement
- C. un bateau en train de pêcher

9. Le bateau dont vous voyez les feux suivants est: (CEVNI)



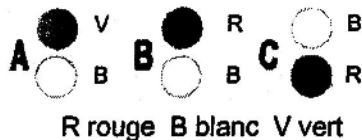
- A. un bateau de pêche, vu de bâbord
- B. un bateau de pilotage
- C. un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté

10. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous causés par d'autres bateaux doit porter de jour les signaux suivants: (CEVNI)



R rouge B blanc

11. Un bateau en service de pilotage porte comme signalisation supplémentaire les feux suivants: (CEVNI)



R rouge B blanc V vert

12. Vous naviguez vers l'aval d'une rivière. Droit devant, vous apercevez une bouée cylindrique rouge (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez:

- A. laisser la bouée à tribord
- B. laisser la bouée à bâbord
- C. passer la bouée de n'importe quel côté

13. A quels endroits est-il interdit de stationner? (CEVNI)

- A. aux endroits où le virage de bateaux est autorisé
- B. aux endroits où la navigation à grande vitesse est autorisée
- C. à 50 mètres d'un bateau qui porte un cône bleu

14. Un bateau naviguant à la voile et utilisant en même temps son moteur est considéré dans le règlement CEVNI comme :

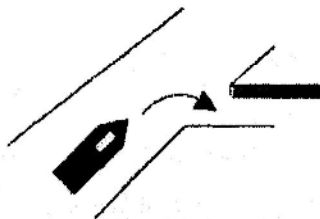
- A. un bateau à voile
- B. un bateau motorisé
- C. un bateau motorisé rapide

15. Un danger imminent d'abordage doit être signalé par : (CEVNI)
 A. une série de sons prolongés et de sons brefs alternés (—● —● —● . etc)
 B. une série de sons prolongés
 X C. une série de sons très brefs
16. Que signifie le signal sonore : 3 sons prolongés ? (CEVNI)
 A. je vais traverser
 B. je bats en arrière
 C. je suis incapable de manoeuvrer
17. Votre bateau est équipé d'une hélice à pas droit. Il n'y a pas de vent ni de courant. Avec quel côté de votre bateau approchez-vous de préférence du quai?
 A. côté bâbord
 B. côté tribord
 C. de n'importe quel côté
18. On peut stationner dans une écluse:
 X A. uniquement le temps nécessaire pour le sassement
 B. la nuit, lorsque la navigation est arrêtée
 C. tant qu'un nouvel éclusage n'est pas nécessaire
19. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire :
 A. vous émettez régulièrement des signaux
 B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable
 X C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche
20. Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6,00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50 cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont ?
 A. 7,50 m
 B. 8 m
 C. 8,50 m.

4 JUIN 2005

Remarque: La mention «CEVNI» a trait à la réglementation européenne. La mention «SIGNI» a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures.

1. Votre bateau va entrer dans le port. Par quel signal indiquez-vous la manoeuvre ?
2. Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage : (CEVNI)



(CEVNI)

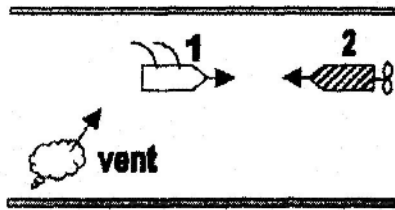
—	= son prolongé
—●	= son bref

- A. — — — — — ● ● ● ● ●
- B. — — — — — ● ● ● ● ●
- C. — — — — — ● ● ● ● ●

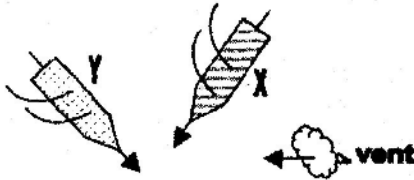


- A. le bateau naviguant à contre-courant (montant) doit laisser le passage
- B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
- C. le bateau naviguant avec le courant (avalant) doit laisser le passage

3. Examinez la situation suivante : aucun des bateaux ne suit le côté du chenal à tribord ; les deux bateaux sont des menues embarcations. Quelle est la proposition correcte ? (CEVNI)



- A. le bateau à voile n° 1 doit s'écarter
 B. le bateau motorisé n° 2 doit s'écarter
 C. les deux bateaux doivent s'écarter par tribord
4. Les menues embarcations X et Y sont deux bateaux à voile ; ni X, ni Y ne suit le côté du chenal à tribord. Qui doit s'écarter ? (CEVNI)



- A. le bateau X parce que Y s'approche sur tribord
 B. les deux bateaux parce qu'ils reçoivent le vent de même bord
 C. le bateau X parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent
5. Ce panneau signifie : (CEVNI)



- A. tirant d'eau maximum 12 dm
 B. obligation de limiter la vitesse à 12 km/h
 C. obligation d'entrer en liaison radiotéléphonique à la voie 12
6. Le signal représenté (bouée sphérique à bandes horizontales rouges et vertes) peut être surmonté : (SIGNI)

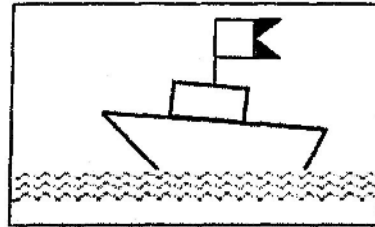


- A. d'un cylindre rouge
 B. d'un ballon vert
 C. d'un ballon rouge

7. Ce panneau (CEVNI) a la même signification que la combinaison de feux suivants:



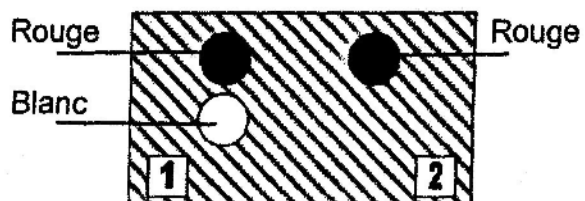
- A. la hauteur libre au-dessus du plan d'eau est limitée
 B. profondeur d'eau limitée
 C. fin de séparation de deux voies navigables
8. Le jour, vous voyez un bateau qui porte une reproduction rigide du pavillon « A » du Code international de signaux (bleu & blanc) (CEVNI). Ceci indique :



- A. un bateau utilisé pour la pratique de la plongée aquatique
 B. que ce bateau entretient les balises du chenal
 C. que ce bateau effectue des mesurages pour le compte de l'autorité
9. Ce panneau signifie : (CEVNI)



- A. fin d'une interdiction
 B. recommandation de traverser le chenal
 C. interdiction de s'amarrer
10. La nuit, vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ? (CEVNI)



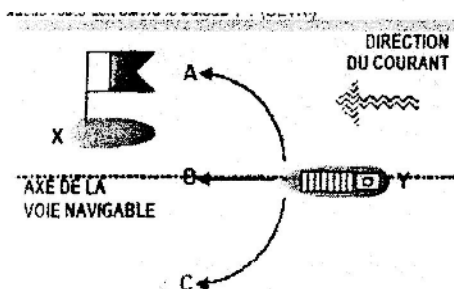
- A. Je passe à gauche (côté 1)
 B. Je passe à droite (côté 2)
 C. Je passe indifféremment à gauche ou à droite

11. De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune scintillant. Il s'agit d'un bateau qui : (CEVNI)
 A. est occupé à exécuter des travaux de sondage dans la voie navigable
 B. transporte des matières dangereuses
 C. est chargé d'une mission de surveillance
12. Un bac qui navigue librement porte les feux suivants : (CEVNI)
 A. des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert visible de tous les côtés
 B. des feux de côté et un feu vert sur blanc (*), visible de tous les côtés
 C. des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert sur blanc (*), visible de tous les côtés
- (*) le terme « feu vert sur blanc » signifie « un feu vert placé au-dessus d'un feu blanc ».
13. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale ? (SIGNI) (feu à scintillements groupés par trois)
 A. le nord
 B. l'est
 C. l'ouest
14. Un bateau en stationnement est un bateau : (CEVNI)
 A. dont le moteur est arrêté
 B. à l'ancre ou amarré à la rive
 C. qui ne navigue pas
15. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie :
 A. vous ne pouvez pas dépasser
 B. vous devez dépasser à tribord
 C. vous devez dépasser à bâbord
16. L'eau ne peut servir qu'à éteindre :
 A. des feux de type A
 B. des feux de type B
 C. des feux de type C
17. Le Règlement Général des Voies navigables prescrit un numéro de vitesse (un numéro d'identification spécial). Ce numéro est obligatoire pour :
 A. toutes les embarcations de plaisance qui peuvent uniquement être conduites par le titulaire d'un brevet de conduite ou d'un brevet analogue
 B. toutes les embarcations de plaisance motorisées sans distinction
 C. toutes les embarcations de plaisance motorisées qui naviguent à une vitesse plus élevée que celle prévue par les règlements
18. Vous remorquez un autre bateau sur une longue haussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes :
 A. il gouverne dans l'axe de votre bateau
 B. il gouverne vers l'intérieur des courbes
 C. il gouverne vers l'extérieur des courbes
19. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?
 A. perpendiculairement au courant
 B. à contre-courant
 C. dans le sens du courant
20. Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6,00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50 cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont ?
 A. 7,50 m
 B. 8 m
 C. 8,50 m.

26 NOVEMBRE 2005

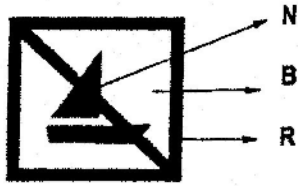
Remarque: La mention «CEVNI» a trait à la réglementation européenne. La mention «SIGNI» a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures.

1. Le bateau X porte le drapeau blanc-bleu. Quelle route doit suivre le bateau Y ? (CEVNI)
2. Quelle est la signification du panneau suivant? (CEVNI)



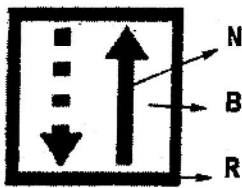
- A. danger pour bateaux venant en sens inverse
 B. vous approchez d'une bifurcation
 C. obligation d'observer une vigilance particulière

3. Que signifie ce panneau ? (CEVNI)



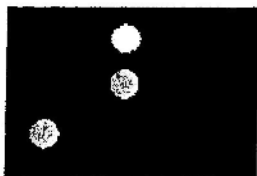
- A. interdit aux embarcations de plaisance
- B. interdit aux planches à voile
- C. interdit aux voiliers

4. Quelle est la signification du panneau suivant ? (CEVNI)



- A. La navigation venant du sens opposé n'a pas de priorité
- B. Début d'un tronçon sur lequel il y a de la navigation dans les 2 sens
- C. Obligation de tenir le côté du chenal situé à tribord

5. Quelle combinaison de feux est visible par devant d'un bac naviguant librement la nuit ? (CEVNI)



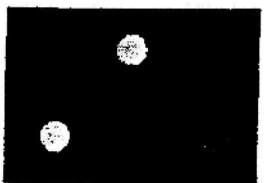
B
V
V R

A



V
B
V R

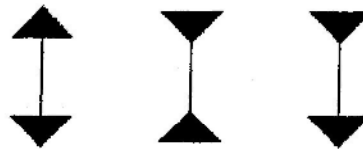
B



V
V R

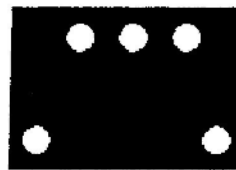
C

6. Le voyant d'une marque cardinale a disparu. La bouée même a comme couleurs : jaune avec une bande horizontale noire au milieu. Quel voyant se trouvait à l'origine au-dessus de cette bouée ? (CEVNI)



A B C

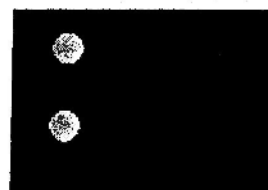
7. La nuit, vous voyez une embarcation montrant les feux blancs suivants : (CEVNI)



feux blanc

- A. d'une formation à couple, vue de l'arrière
- B. d'un convoi poussé, vu de l'avant
- C. d'un convoi poussé, vu de l'arrière

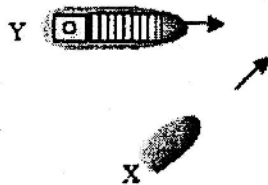
8. Le bateau dont vous voyez les feux suivants, est: (CEVNI)



V R
V

- A. un bateau de pêche (vue de bâbord)
- B. un bateau de pilotage
- C. un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté

9. Une menue embarcation X et un grand bateau Y suivent des routes qui se croisent. Aucun des bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Qui est prioritaire ? (CEVNI)



- A. Le grand bateau
B. La menue embarcation (elle vient de droite)
C. Le bateau qui navigue le plus vite
10. Une menue embarcation à voile rattrape une autre menue embarcation à voile. Cela doit se faire : (CEVNI)
A. du côté où le rattrapé est sous le vent
B. du côté où le rattrapé reçoit le vent
C. à bâbord du rattrapé
11. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale ? (SIGNI)
A. le nord
B. l'est
C. l'ouest
12. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie :
A. vous ne pouvez pas dépasser
B. vous devez dépasser à tribord
C. vous devez dépasser à bâbord
13. Une menue embarcation en stationnement doit montrer de nuit (CEVNI):
A. deux feux blancs visibles sur tout l'horizon
B. un feu rouge à bâbord et un feu vert à tribord
C. un feu blanc visible sur tout l'horizon
14. Que signifie le signal phonique « deux sons prolongés suivis d'un son bref » ? (CEVNI)
A. je veux virer sur bâbord
B. je veux dépasser à votre tribord
C. je veux dépasser à votre bâbord
15. De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune à éclats. Ils s'agit d'un bateau qui : (CEVNI)
A. est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable
B. transporte des matières dangereuses
C. est chargé d'une mission de surveillance
16. Un bateau à voile faisant route, qui utilise son moteur doit porter de jour ? (CEVNI)
A. un cône noir dont la pointe est dirigée vers le bas
B. un cône noir dont la pointe est dirigée vers le haut
C. un ballon noir
17. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?
A. perpendiculairement au courant
B. à contre-courant
C. dans le sens du courant
18. Pourquoi ne peut-on pas éteindre un feu d'origine huileuse au moyen d'eau ?
A. parce que le feu va être attisé
B. parce que la surface de l'eau va s'étendre
C. parce qu'une fumée épaisse et toxique va se développer
19. Le point le plus élevé du bateau doit être inférieur de combien de centimètres à la hauteur libre sous un pont ? (Règlement général)
A. 20 cm
B. 25 cm
C. 30 cm
20. On peut stationner dans une écluse : (Règlement général)
A. uniquement le temps nécessaire pour le sassement
B. la nuit, lorsque la navigation est arrêtée
C. tant qu'un nouvel éclusage n'est pas nécessaire

du 20 novembre 1999 au 26 novembre 2005

Brevet restreint

Réponses aux questions d'examens

20 NOVEMBRE 1999

- 1. C.** La signification du panneau s est «interdiction générale de passer»
- 2. B.** L' affirmation suivante est exacte (CEVNI) : le bateau X doit s'écarter parce qu'il est une menue embarcation, contrairement au bateau Y
- 3. C.** Une menue embarcation en stationnement doit montrer de nuit (code CEVNI) : un feu blanc visible sur tout l'horizon
- 4. C.** Vous remorquez un autre bateau sur une longue aussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes il gouverne vers l'extérieur des courbes
- 5. B.** Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée cônica verte (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez laisser la bouée à tribord
- 6. A.** Le signal sonore " deux sons brefs" signifie : je viens sur bâbord
- 7. B.** Vous arrivé à 15h.
- 8. A.** Ce panneau signifie la recommandation de naviguer dans le sens de la flèche
- 9. A.** La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international est l'orange
- 10. A.** Un bateau à voile faisant route, qui utilise son moteur doit porter de jour (CEVNI) un cône noir dont la pointe est dirigée vers le bas
- 11. B.** Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique une marque cardinale «est».
- 12. B.** un bateau motorisé de 15m de long, appartenant à une section de formation d'un club de sport nautique doit certainement être considéré comme une embarcation de plaisance (règlement général des voies navigables)
- 13. C.** Le signal signifie que la hauteur libre est limitée
- 14. C.** Le point le plus élevé du bateau doit être inférieur de 30cm centimètres à la hauteur libre sous un pont?
- 15. B.** Deux menues embarcations à voile se rencontrent dans le passage étroit d'un chenal. Qui doit laisser le passage? (CEVNI) l'embarcation X doit laisser le passage à l'embarcation Y qui reçoit le vent de tribord
- 16. B.** Le voyant composé de deux cônes opposés par la pointe est la marque cardinale de la bouée jaune avec une bande horizontale noire au milieu. (Cardinal Est)
ouest
- 17. C.** La signification du panneau est une obligation d'observer une vigilance particulière
- 18. C.** Il y a danger d'abordage; le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord
- 19. C.** C'est un convoi poussé, vu de l'arrière
- 20. A.** Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie vous ne pouvez pas dépasser

25 NOVEMBRE 2000

- 1. B.** Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale «est».
- 2. B.** Un bateau en stationnement est un bateau (CEVNI) à l'ancre ou amarré
- 3. A.** Le jour, vous voyez un navire qui porte un pavillon bleu et blanc (CEVNI). Ce pavillon indique qu'il y a un ou plusieurs plongeurs sous l'eau
- 4. A.** L'eau ne peut servir qu'à éteindre des feux de type A
- 5. B.** Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6,00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m. D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont ? 8 m
- 6. B.** La signification de ce panneau que la profondeur d'eau est limitée
- 7. C.** Vous remorquez un autre bateau sur une longue aussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes il gouverne vers l'extérieur des courbes
- 8. B.** Ce panneau signifie une obligation de limiter la vitesse à 12 km/h
- 9. B.** On s'approche à contre-courant d'une aire de stationnement située sur un courant ?
- 10. A.** Deux bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a un courant. En cas de risque d'abordage (CEVNI) : le bateau naviguant à contre courant doit laisser le passage

11. A. Ce panneau signifie la fin d'une interdiction

12. C. Un bac qui navigue librement porte les feux suivants (CEVNI) : des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert sur blanc, visible de tous les côtés

13. B. Le bateau motorisé n° 2 doit s'écarter du bateau à voile.

14. B. Votre bateau va entrer dans le port. le signal de la manoeuvre ? (CEVNI) trois sons longs et un son bref.

15. A. Un bateau qui montre un feu jaune à éclat se est un bateau qui (CEVNI) est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable.

16. A. Le signal représenté (bouée rouge) doit être surmonté : (SIGNI) d'un cylindre rouge

17. C. Le Règlement Général des Voies navigables prescrit un numéro de vitesse. Ce numéro est obligatoire pour toutes les embarcations de plaisance motorisées qui naviguent à une vitesse plus élevée que celle prévue par les règlements

18. C. Le bateau X s'écarter parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent

19. A. La nuit, vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ? (CEVNI) Je passe à gauche (côté 1)

20. A. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie que vous ne pouvez pas dépasser

16 JUIN 2001

1. B. Le panneau signifie obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord

2. C. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens A-R

3. C. Le dessin représente un convoi remorqué. Les bateaux remorqués montrent un baillon de couleur: (CEVNI) jaune

4. A. Que signifie le signal sonore « un son prolongé » ? (CEVNI) attention

5. B. Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée conique verte (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez laisser la bouée à tribord

6. B. Lorsque vous rencontrez ce panneau, vous vous approchez, d'une voie affluente (chenal secondaire)

7. A. La nuit vous apercevez une drague qui porte ces trois feux. Que faites-vous ? je passe à gauche (côté 1)

8. B. Vous naviguez dans des eaux peu profondes et vous remarquez que le bateau répond mal au gouvernail. Il est recommandé de diminuer la vitesse

9. B. Quel signal sonore peut-on émettre comme signal de détresse ? (CEVNI) des sons prolongés répétés

10. A. La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international l'orange

11. A. Le signal suivant annonce le début d'une zone où la navigation de motos nautiques est autorisée

12. C. Le bateau X doit s'écarter parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent

13. C. Vous apercevez un bateau qui porte une flamme rouge. Ce bateau: (Règlement Général des Voies navigables) a priorité de passage aux écluses

14. A. Ce panneau signifie la fin d'une interdiction

15. C. Il y a danger d'abordage, le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord

16. A. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie que vous ne pouvez pas dépasser

17. B. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous gênants causés par d'autres, doit de plus porter à cet effet de nuit un feu rouge au dessus d'un feu blanc.

18. A. On navigue en aval sur une voie navigable balisée selon le système SIGNI et on s'approche d'une bouée qui a l'aspect suivant : forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges, voyant = cône vert, tenir la bouée à bâbord

19. B. Le bateau veut passer sous le pont à trois arches. doit utiliser de préférence l'arche B (CEVNI)

20. B. Un voilier de 15m de long doit être considéré comme une menue embarcation ? (CEVNI)

16 JUIN (BIS)

- 1. B.** Il est interdit de dépasser un autre bateau à 500 mètres des sas, des ponts ou des bâtiments d'art avec passage simple.
- 2. A.** Deux bateaux s'approchent avec des routes opposées dans une passe étroite, le bateau montant doit laisser le passage.
- 3. B.** Combien de temps à peu près le son du «son court?» (CEVNI) 1 secondes
- 4. B.** Est-ce qu'un bateau peut se faire dériver avec le courant sans l'utilisation de ses machines de commande? (CEVNI) non
- 5. B.** Sur une carte à l'échelle 1/50.000, une distance mesurée entre deux points de 10 cm correspond à 5000 m
- 6. B.** Les voyants de tête du marque de direction a disparu. La bouée a les couleurs suivantes: jaune avec dans le milieu une bande horizontale noire. les voyants d'origine sont deux cônes opposés par les pointes. (CEVNI)
- 7. C.** Un bateau, qui montre une flamme rouge comme pavillon (Règlement général des voies navigables du royaume) à la priorité au passage des écluses.
- 8. C.** Un feu de la classe A est un feu sec
- 9. B.** Le tableau mentionné signifiela voie navigable utilisée est considéré au croisement comme la voie navigable secondaire
- 10. C.** Le panneau suivant, la partie haute est verte, la partie basse est blanche signifie que pour suivre la partie profonde du chenal il faut traverser en direction de la rive opposée(CEVNI) .
- 11. A.** Les marques additionnelles pour les bateaux qui transportent des matières dangereuses sont un, deux ou trois cônes bleu avec la pointe vers le bas
- 12. C.** L'indication suivant (CEVNI) signifie permission pour les bateaux a propulsion mécanique.
- 13. B.** Un bateau de voile utilisant sa propulsion mécanique doit montrer comme marque de jour (CEVNI) un cône noir avec la pointe vers le bas
- 14. A.** Les bouées côniques ou perches vertes se trouvent sur la rive gauche côté du chenal
- 15. B.** On doit s'approcher d'un amarrage avec courant, contre le courant
- 16. C.** Les lumières vertes et rouges, qui brûlent simultanément à un sas ou un pont mobile, signifient que le passage est bientôt permis; les préparations à la suite du voyage sont à rencontrer cependant
- 17. C.** Sur une carte de navigation, la note suivant est à une lumière de scintillement: ISO 8s. Ce signifie que la lumière (SIGNI) après une interruption de 4 secondes apparaît 4 secondes.
- 18. C.** Le panneau une interdiction de croiser et de dépasser.
- 19. C.** Une bouée lumineuse du système cardinal ouest a une des caractéristiques suivant. (SIGNI) VQ (9) 10s
- 20. B.** Le triangle de feu inclut trois éléments suivant température, matériau inflammable, oxygène

Feux de jour A.

17 MARS 2001.

- 1. B.** Une menue embarcation à voile rattrape une autre menue embarcation à voile. Cela doit se faire du côté où le rattrapé reçoit le vent(CEVNI)
- 2. C.** Le bateau dont vous voyez les feux un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté
- 3. C.** La signification du panneau est l'interdiction générale de passer
- 4. A.** Dans le système SIGNI, comment signale-t-on que la partie plus profonde du chenal se trouve du côté de la rive par panneau losange vert et blanc
- 5. C.** En ce qui concerne la hauteur à bord d'un bateau, le réflecteur radar doit être placé aussi haut que possible, à au moins quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau
- 6. A.** De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune à éclats. Il s'agit d'un bateau qui est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable (CEVNI)
- 7. B.** Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6,00)m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50cm. Le point à (14,50)m D.N.G. La hauteur libre sous le pont est 8m
- 8. B.** Le panneau signifie une interdiction de virer
- 9. B.** L'affirmations suivantes est exacte? (CEVNI) le bateau X doit s'écarter parce qu'il est une menue embarcation, contrairement au bateau Y
- 10. B.** Votre bateau va entrer dans le port, le signal pour indiquer la manoeuvre est trois sons long et un son bref (CEVNI).

11. A. On peut stationner dans une écluse: (Règlement Général) uniquement le temps nécessaire pour le sassement

12. C. Le bateau X porte le drapeau blanc-bleu, la route à suivre par le bateau Y est celle la plus éloignée vers l'extérieur (CE VNI)

13. B. On ne peut-on pas éteindre un feu d'origine huileuse au moyen d'eau parce que la surface de l'eau va s'étendre

14. A. La signification du panneau est que des restrictions sont imposées à la navigation

15. B. On s'approche d'une aire de stationnement située sur un courant, à contre-courant

16. A. Sur le pont de son bateau, un batelier agite un pavillon circulairement. Que veut-il signifier? (CE VNI) « j'ai besoin de secours »

17. B. Le signal phonique «deux sons prolongés suivis d'un son bref» signifie je veux dépasser à votre tribord (CE VNI)

18. A. Dans un chenal deux menues embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, les deux bateaux vont sur tribord

19. A. (système SIGNI). Quelle est la couleur de la balise n°1 est rouge

20. C. Le panneau (CEVNI) signifie que c'est interdit aux voiliers

15 MARS 2003

1. A. Il est interdit de stationner aux endroits où le virage de bateaux est autorisé (CE VNI)

2. B. Un voilier de 15m de long est une menue embarcation (CEVNI)

3. A. L'affirmation correcte est que le bateau X doit s'écarter parce que c'est une menue embarcation.

4. A. En règle générale, le rattrapant doit passer à bâbord du rattrapé(CEVNI)

5. B. La marque suivante indique que la position du chenal (CEVNI) est proche de la rive droite

6. A. On navigue en (vers) aval pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée cylindrique à voyant cône à bâbord

7. A. Le voyant de la marque cardinale EST est deux cônes opposés par les pointes (SIGNI) ?

8. C. Une bouée cardinal lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer a les caractéristiques lumineuses; VQ(9)10s

9. B. Le panneau signifie l'obligation de croiser le chenal vers tribord (CEVNI)

10. C. Le signal suivantsignifie une interdiction de dépasser (CEVNI)

11. A. Sur un pont à plusieurs passes, le losange unique jaune signifie que le passage par cette passe est recommandée au trafic naviguant dans les deux sens (CEVNI)

12. C. Le panneau a la même signification que la combinaison de 2 feux verticaux : un rouge en haut et un blanc en bas (CEVNI).

13. A. La signification de la combinaison des panneaux est «émettez un son prolongé»

14. B. Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour un cône noir avec la pointe vers le bas (CEVNI)

15. C. Un bateau montre un ballon noir, un bicône noir et un ballon noir perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre. Il s'agit d'un navire dont la capacité de manoeuvre est restreinte (CEVNI)

16. C. Un bateau en service de pilotage porte comme signalisation supplémentaire deux feux verticaux; un blanc en haut et un rouge en bas.

17. B. Ce bateau un remorqueur vu par son bâbord

18. B. Le signal sonore à émettre comme signal de détresse sont des sons prolongés répétés ? (CEVNI)

19. C. Un danger imminent d'abordage doit être signalé par une série de sons très brefs (CEVNI)

20. C. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche

13 MARS 2004

- 1. A.** Dans un passage étroit ou il y a un courant le bateau naviguant à contre-courant doit laisser le passage (CEVNI)
- 2. B.** Non un bateau ne peut en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ? (CEVNI)
- 3. A.** En règle générale, le rattrapant doit passer à bâbord du rattrapé : (CEVNI)
- 4. B.** Y s'écarte pour X (la menue embarcation s'écarte pour le grand bateau)
- 5. C.** Une bouée cardinales lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer a les caractéristiques lumineuses VQ(9) 10s
- 6. A.** Un panneau losange vert et blanc indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau (CEVNI): qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal
- 7. A.** Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée à bâbord
- 8. A.** La signification de la combinaison des panneaux suivants (CEVNI) signifie «émettez un son prolongé»
- 9. C.** Le panneau signifie que la largeur de la passe navigable est limitée (CEVNI)
- 10. A.** Le signal suivant signifie que des restrictions sont imposées à la navigation (CEVNI)
- 11. B.** Le panneau signifie l'obligation de croiser le chenal vers tribord (CEVNI)
- 12. C.** La nuit, vous apercevez le feu rouge suivant, cest une menue embarcation à voile (CEVNI)
- 13. B.** Cest un remorqueur vu par son bâbord
- 14. C.** Un bateau montre un ballon noir, un bicône noir et un ballon noir perpendiculairement l'un audessus de l'autre. Il s'agit d'un navire dont la capacité de manoeuvre est restreinte (CEVNI)
- 15. B.** Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour un cône noir avec la pointe vers le bas
- 16. B.** Le signal sonore qui peut être emis comme signal de détresse sont des sons prolongés répétés (CEVNI).
- 17. A.** Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie vous ne pouvez pas dépasser
- 18. C.** Un bateau qui porte une flamme rouge (Règlement général des voies navigables du Royaume) est prioritaire dans les écluses
- 19. B.** La hauteur libre sous le pont est 8m
- 20. C.** Le réflecteur radar doit être placé aussi haut que possible, à au moins quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau

5 JUIN 2004

- 1. C.** La bouée cardinal qui indique que les eaux saines se trouvent à l'est, a les couleurs noir au-dessus, jaune au milieu, noir en dessous
- 2. B.** La bouée cardinal qui est jaune avec une bande horizontale noire au milieu a un voyant de deux cônes opposés par les pointes.
- 3. A.** Le panneau signifie la recommandation de naviguer dans le sens de la flèche (CEVNI)
- 4. B.** Ce panneau signifie que le passage est autorisé (CEVNI)
- 5. B.** Le panneau signifie une profondeur d'eau limitée (CEVNI)
- 6. C.** Le panneau signifie que le ski nautique autorisé (CEVNI)
- 7. B.** Ce sont les feux de la vue par tribord d'un bateau qui veut être protégé contre des remous gênants (CEVNI)
- 8. A.** Ce sont les feux un bac navigant librement (vue arrière) (CEVNI)
- 9. A.** Un grand bateau remorqué porte comme signal de jour un ballon jaune (CEVNI)
- 10. A.** Dans un passage étroit ou il y a un courant le bateau naviguant à contre-courant doit laisser le passage (CEVNI)
- 11. A.** Le navire X doit diminuer sa vitesse et rester derrière la menue embarcation Y jusqu'à ce que Z soit passé
- 12. A.** Le petit voilier X et le grand voilier Y se rencontrent (se rapprochent l'un de l'autre en sens opposé). Aucun des deux bateaux ne suit le côté du chenal à tribord : le petit bateau X doit s'écarter
- 13. C.** L'automoteur X s'écarte pour la barque
- 14. C.** Une série de sons courts très brefs. signifie non, vous ne pouvez pas passer .
- 15. A.** Le signal sonore : 3 sons prolongés signifie «je vais traverser» (CEVNI)

- 16. A.** Le signal sonore «un son prolongé» signifie attention (CEVNI)
navigation autorisée pour les bateaux motorisés
- 17. A.** Un feu du type D est un feu de métal
- 18. C.** D'après le Règlement Général des Voies navigables, les concours de vitesse et les épreuves d'habileté entre canots à moteur sont interdits, sauf autorisation écrite de l'autorité compétente du ressort
- 19. A.** Votre navire est équipé d'une hélice à pas droit. Par temps calme, vous voulez battre en amure en ligne droite. Pour cela, vous devez donner de la barre à tribord
- 20. B.** L'échelle de la carte est 1:400.000

27 NOVEMBRE 2004

- 1. C.** Le signal suivant signifie «navigation autorisée pour les bateaux motorisés» (CEVNI)
- 2. A.** Le signal suivant signifie «des restrictions sont imposées à la navigation» (CEVNI)
- 3. C.** Le signal suivant signifie «la hauteur libre est limitée» (CEVNI)
- 4. A.** Deux menues embarcations motorisées se rencontrent les deux embarcations s'écartent sur tribord (CEVNI)
- 5. B.** Le bateau Y qui reçoit le vent sur bâbord (CEVNI)
- 6. A.** Le bateau naviguant à contre-courant doit laisser le passage
- 7. A.** Le signal indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal (CEVNI)
- 8. A.** Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée à bâbord
- 9. B.** La bouée cardinale jaune avec une bande horizontale noire au milieu a un voyant de deux cônes opposés par les pointes. (CEVNI)
- 10. C.** Une bouée cardinal ouest a les caractéristiques lumineuses VQ(9) 10s
- 11. C.** L'indication suivante se trouve près d'un feu sur une carte de navigation : Iso 8s. Cela signifie que le feu est allumé pendant 4 secondes et éteint pendant 4 secondes
- 12. A.** Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie vous ne pouvez pas dépasser
- 13. A.** Le signal sonore : 3 sons prolongés signifie «je vais traverser» ? (CEVNI)
- 14. B.** Dans le cas d'un bateau à capacité de manoeuvre restreinte, le côté où le passage est libre est signalé de jour par deux bicônes noirs (CEVNI)
- 15. B.** Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour un cône noir avec la pointe vers le bas (CEVNI)
- 16. B.** Non, un bateau ne peut en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ? (CEVNI)
- 17. A.** Le gaz propane en cas de fuite se dégage au fond du bateau
- 18. B.** On s'approche d'une aire de stationnement située sur un courant à contre-courant
- 19. C.** Un bateau qui porte une flamme rouge (Règlement général des Voies navigables du Royaume) jouit de la priorité de passage aux écluses
- 20. C.** La déclivité sur l'ensemble du trajet est de 13,07 m

5 MARS 2005

- 1. B.** Dans le cas d'un bateau à capacité de manoeuvre restreinte, le côté où le passage est libre est signalé de jour par deux bicônes noirs (CEVNI)
- 2. C.** Une bouée cardinale lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses VQ(9) 10s
- 3. A.** Le voyant qui se situe au-dessus de la marque cardinale est de deux cônes opposés par les pointes (système SIGNI)?
- 4. B.** Le signal signifie composé de deux panneau vert et blanc «il est recommandé de se tenir entre les limites indiquées»? (CEVNI)
- 5. A.** Vous approchez d'un pont à plusieurs passes. Au-dessus de l'une des passes se trouve un panneau losange jaune (CEVNI) : Le passage de cette passe est recommandé au trafic navigant dans les deux sens
- 6. A.** Le panneau suivant signifie une interdiction de croiser et de dépasser (CEVNI)

- 7. C.** Ce panneau (CEVNI) a la même signification que la combinaison de deux feux verticaux, un rouge en haut et un blanc en bas.
- 8. B.** Le bateau montrant les feux suivants un bac ne navigant pas librement (CEVNI)
- 9. C.** Le bateau dont vous voyez les feux suivants est un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté (CEVNI)
- 10. A.** Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous causés par d'autres bateaux doit porter de jour un pavillon rouge au dessus et blanc en dessous (CEVNI)
- 11. C.** Un bateau en service de pilotage porte comme signalisation supplémentaire deux feux placés verticalement, le blanc au dessus du rouge. (CEVNI)
- 12. A.** Vous naviguez vers l'aval d'une rivière. Droit devant, vous apercevez une bouée cylindrique rouge (SIGNI). Pour rester dans le chenal, vous devez laisser la bouée à tribord
- 13. A.** Aux endroits où le virage de bateaux est autorisé il est interdit de stationner ? (CEVNI)
- 14. B.** Un bateau naviguant à la voile et utilisant en même temps son moteur est considéré dans le règlement CEVNI comme un bateau motorisé
- 15. C.** Un danger imminent d'abordage doit être signalé par une série de sons très brefs (CEVNI)
- 16. A.** Le signal sonore de 3 sons prolongés signifie «je vais traverser» (CEVNI)
- 17. A.** Votre bateau est équipé d'une hélice à pas droit. Il n'y a pas de vent ni de courant. Avec quel côté de votre bateau approchez-vous de préférence du quai? Côté bâbord
- 18. A.** On peut stationner dans une écluse uniquement le temps nécessaire pour le sassement
- 19. C.** Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche
- 20. B.** Le niveau normal de l'eau dans un canal est de (6.00) m D.N.G. De fortes pluies ont fait monter ce niveau de 50 cm. Le point bas de la voûte d'un pont se situe à (14,50) m D.N.G. Quelle est la hauteur libre sous le pont ? 8 m

4 JUIN 2005

- 1. B.** Votre bateau va entrer dans le port. on indique la manoeuvre par trois sons long et un son bref.
- 2. A.** Le bateau naviguant à contre-courant (montant) doit laisser le passage dans un passage étroit ou il y a un courant (CEVNI)
- 3. B.** La menue embarcation motorisé n° 2 doit s'écarter d'une menue embarcation à voile.
- 4. C.** Le bateau X parce que celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent
- 5. B.** Ce panneau signifie obligation de limiter la vitesse à 12 km/h (CEVNI)
- 6. A.** La bouée sphérique à bandes horizontales rouges et vertes peut être surmonté d'un cylindre rouge (SIGNI)
- 7. B.** Ce panneau signifie que la profondeur d'eau est limitée (CEVNI)
- 8. A.** Un bateau qui porte une reproduction rigide du pavillon « A » du Code international de signaux (bleu & blanc) indique un bateau utilisé pour la pratique de la plongée aquatique
- 9. A.** Ce panneau signifie la fin d'une interdiction (CEVNI)
- 10. A.** Je passe à gauche (côté 1) côté des feux anti-remous
- 11. A.** Un bateau qui montre un feu jaune scintillant est un bateau qui est occupé à exécuter des travaux de sondage dans la voie navigable (CEVNI)
- 12. C.** Un bac qui navigue librement porte les feux suivants, des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert placé au-dessus d'un feu blanc visible de tous les côtés (CEVNI)
- 13. B.** Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique une marque cardinale Est (SIGNI)
- 14. B.** Un bateau en stationnement est un bateau à l'ancre ou amarré à la rive (CEVNI)
- 15. A.** Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie vous ne pouvez pas dépasser
- 16. A.** L'eau ne peut servir qu'à éteindre des feux de type A
- 17. C.** Le Règlement Général des Voies navigables prescrit un numéro de vitesse (un numéro d'identification spécial). Ce numéro est obligatoire pour toutes les embarcations de plaisance motorisées qui naviguent à une vitesse plus élevée que celle prévue par les règlements

18. C. Vous remorquez un autre bateau sur une longue haussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes il gouverne vers l'extérieur des courbes

19. B. On s'approche d'une aire de stationnement située sur un courant, à contre-courant

20. B. La hauteur libre sous le pont ? 8 m

26 NOVEMBRE 2005

1. C. Le bateau Y doit suivre une route la plus éloignée du bateau X (CEVNI)

2. C. Le panneau signifie une obligation d'observer une vigilance particulière (CEVNI)

3. C. Le panneau signifie que c'est interdit aux voiliers (CEVNI)

4. C. Le panneau signifie une obligation de tenir le côté du chenal situé à tribord (CEVNI)

5. B. Un bac qui navigue librement porte les feux suivants, des feux de côté, un feu de poupe et un feu vert placé au-dessus d'un feu blanc visible de tous les côtés (CEVNI) (CEVNI)

6. B. La bouée cardinale jaune avec une bande horizontale noire au milieu a un voyant de deux cônes opposés par les pointes. (CEVNI)

7. C. Feux d'un convoi poussé, vu de l'arrière

8. C. Le bateau dont vous voyez les feux suivants, est un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et que l'on peut passer d'un seul côté (CEVNI)

9. A. Le grand bateau est prioritaire sur une menue embarcation (CEVNI)

10. B. Une menue embarcation à voile rattrape une autre menue embarcation à voile. Cela doit se faire (CEVNI) du côté où le rattrapé reçoit le vent

11. B. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique une marque cardinale ouest (SIGNI)

12. A. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs (CEVNI). Cela signifie vous ne pouvez pas dépasser

13. C. Une menue embarcation en stationnement doit montrer de nuit (CEVNI) un feu blanc visible sur tout l'horizon

14. B. Le signal phonique « deux sons prolongés suivis d'un son bref » signifie je veux dépasser à votre tribord

15. A. De jour, vous apercevez un bateau qui montre un feu jaune à éclats. Ils s'agit d'un bateau qui est occupé à exécuter des travaux sur la voie navigable (CEVNI)

16. A. Un bateau à voile faisant route, qui utilise son moteur doit porter de jour ? (CEVNI) un cône noir dont la pointe est dirigée vers le bas

17. B. On s'approche d'une aire de stationnement située sur un courant à contre-courant

18. B. Pourquoi ne peut-on pas éteindre un feu d'origine huileuse au moyen d'eau parce que la surface de l'eau va s'étendre

19. C. Le point le plus élevé du bateau doit être inférieur de 30 centimètres à la hauteur libre sous un pont (Règlement général)

20. A. On peut stationner dans une écluse : (Règlement général) uniquement le temps nécessaire pour le sasement

du 20 novembre 1999 au 26 novembre 2005

Brevet général

Questions des examens

20 NOVEMBRE 1999*Règlement international pour prévenir les abordages en mer*

21. Les navires faisant route dans un chenal ou une voie d'accès étroits doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer:
- dans l'axe du chenal
 - aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal ou de la voie d'accès
 - aussi près que possible de la limite extérieure gauche du chenal ou de la voie d'accès.
22. A l'intérieur d'une zone où la visibilité est réduite, le signal sonore -... (un son prolongé suivi de 3 sons brefs) est émis par:
- un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - un navire en train de pêcher
 - un navire remorque
23. Les navires faisant route dans un chenal étroit doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal. Cette règle s'applique:
- à tous les navires, quelle que soit la visibilité
 - uniquement aux menues embarcations, quelle que soit la visibilité
 - à tous les navires, uniquement par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est réduite
24. Il est permis de déroger aux règles du "Règlement international pour prévenir les abordages en mer"
- en aucun cas
 - en cas de danger immédiat
 - pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite
25. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse; est-ce permis?
- non
 - oui
 - oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. La prescription de se tenir, lorsque cela peut se faire, hors du chenal s'applique à:
- un bateau à voile
 - un bateau d'une longueur inférieure à 12m
 - un bateau d'une longueur inférieure à 20m
27. Un bateau en train d'effectuer des opérations de dragage est:
- un bateau à capacité de manœuvre restreinte
 - un bateau qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - un transport exceptionnel

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Dans le règlement de police de l'Escaut maritime inférieur, on entend par chenal:
- la partie balisée de la voie navigable
 - la partie de l'Escaut maritime inférieur où seule la navigation commerciale est autorisée
 - la partie de l'Escaut maritime inférieur où seule la navigation de plaisance est autorisée
29. Est-ce qu'il est permis de pratiquer le ski nautique dans l'Escaut maritime inférieur?
- oui
 - non
 - oui, mais uniquement durant le week-end

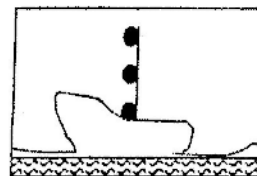
Navigation

30. Vous vous trouvez à 15h26 au point 052° 26',3 N / 003° 06',0 E et vous naviguez à une vitesse de 7 noeuds en direction du nord. il n'y a pas de vent et pas de courant. Quelle sera votre position à 15h56?
- 052° 22',8N / 003° 06',0 E
 - 052° 29',8 N / 003° 06',0 E
 - 052° 33',3N / 003° 06',0 E

25 NOVEMBRE 2000*Règlement international pour prévenir les abordages en mer*

21. Le règlement international pour prévenir les abordages en mer s'applique
- à tous les navires
 - uniquement aux navires à propulsion mécanique
 - uniquement aux navires dont la longueur est supérieure à 20 m
22. Tout navire doit assurer une veille visuelle
- la nuit.
 - en cas de visibilité réduite (brouillard)
 - en permanence

23. Un navire montre de jour, trois boules superposées. Il s'agit



- d'un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre
- d'un navire à capacité de manœuvre restreinte
- d'un navire échoué

24. Un navire à propulsion mécanique handicapé par son tirant d'eau peut, outre les feux prescrits pour les navires à propulsion mécanique, montrer:

- A. trois feux rouges superposés visibles sur tout l'horizon
- B. un feu vert, un feu blanc et un feu rouge
- C. un feu rouge, un feu blanc et un feu rouge superposés visibles sur tout l'horizon

25. Les navires faisant route dans un chenal étroit doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal. Cette règle s'applique:

- A. à tous les navires, quelle que soit la visibilité
- B. uniquement aux menues embarcations, quelle que soit la visibilité
- C. à tous les navires, uniquement par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est réduite

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. - Que signifie l'expression "virer en contre-courant" ?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port.
- B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
- C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

27. Selon ce règlement, une petite embarcation est :

- A. un bateau dont la longueur est inférieure à 15m
- B. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m
- C. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m, à l'exception d'un remorqueur et d'un pousseur

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Le chenal est

- A. le milieu de la voie navigable
- B. la partie balisée de la voie navigable
- C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

29. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation, doivent être marquées sur toute la longueur par :

- A. des feux blancs visibles de tous les côtés
- B. des feux jaunes visibles de tous les côtés
- C. des feux rouges visibles de tous les côtés

Navigation

30. Vous vous trouvez à 15h26 au point 052°26', 3 N / 003°06',0 E et vous naviguez à une vitesse de 7 noeuds en direction du nord. Il n'y a pas de vent et pas de courant. Quelle sera votre position à 15h56?

- A. 052°22', 8 N / 003°06', 0 E
- B. 052°29', 8 N / 003°06', 0 E
- C. 052°33', 3 N / 003°06', 0 E

16 JUINS 2001 (Bis)

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

21. Si deux navires s'approchent en vue l'un de l'autre et pour quelque raison que se soit un des navires ne comprend pas les intentions ou les mesures de l'autre, le navire circulant dans le doute doit donner le signal sonore suivants pour éviter l'abordage:

- A. un long son
- B. au moins 3 sons courts
- C. au moins 5 courts vite et consécutifs

22. Un navire à propulsion mécanique navigue dans une passe étroite. Ce navire ne peut circuler que dans cette passe. A tribord, un voilier s'approche et souhaite croiser la passe étroite.

- A. les deux navires s'évitent par tribord.
- B. le voilier doit prendre les mesures possibles pour éviter le navire à propulsion mécanique.
- C. le navire à propulsion mécanique doit manœuvrer.

23. Un véhicule remorqué en navigation de nuit doit porter:

- A. un feu blanc tout horizon.
- B. un feu arrière et un feu tout horizon blanc.
- C. les feux de côté et un feu arrière

24. La marque de jour d'un navire est un cylindre noir cela concerne:

- A. un navire pilote.
- B. un véhicule de pêche autre qu'un chalutier.
- C. un navire handicapé par son tirant d'eau.

Règlement de l'Escaut inférieur.

25. Un bateau attiré à un devoir de police particulier doit mettre un feu additionnel :

- A. un feu scintillant blanc.
- B. un feu scintillant bleu.
- C. un feu scintillant orange

26. Une menue embarcation est d'après ce décret

- A. un bateau, dont la coque a une longueur totale inférieure à 15 m au moins,
- B. un bateau, dont la coque a une longueur totale inférieure à 20 m au moins,
- C. un bateau, dont la coque a une longueur totale inférieure à 20 m au moins, excepté un remorqueur ou un pousseur.

Règlement de police de l'Escaut inférieur

27. Un chenal est:

- A. le milieu d'une passe navigable.
- B. la partie balisée de la voie navigable.
- C. la partie de la voie navigable dans laquelle la largeur et le fond sont déterminés pour le trafic maritime continu.

La navigation

28. Pour l'exercice suivant, vous pouvez préciser si besoin est la valeur de la déviation avec l'appui du tableau suivant:

Cap compas	Déviaton	Cap compas	Déviaton
0°	-1°	180°	+3°
22° 5	-1°	202° 5	+3°
45°	-2°	225°	+4°
67° 5	-3°	247° 5	+3° ←
90°	-2°	270°	+2°
112° 5	-1°	292° 5	+1°
135°	0°	315°	+1°
157° 5	+1°	337° 5	0°

Le navigateur délimite un cap de 250°. La déclinaison magnétique est de 3°W. Un vent du nord de 6 Bft donne une dérive de vent estimée à 13°. Il n'y a pas de courant.

Quel cap a suivi le barreur ?

- A. 237°
- B. 263°
- C. 264°

30. A la question suivant, vous utilisez le tableau de marées suivant.

Zeebrugge					Févier				
Dates	MH		MB		Dates	MH		MB	
	h min	dm	h min	dm		h min	dm	h min	dm
1	02.03	46	08.34	3	16	01.49	46	08.14	3
	14.25	48	20.47	6		14.09	47	20.26	5
2	02.42	47	09.14	2	17	02.23	47	08.54	2
	15.05	48	21.26	6		14.45	49	21.07	4
3	03.21	47	09.53	2	18	03.01	48	09.36	1
	15.43	48	22.04	5		15.24	49	21.50	4
4	04.01	47	10.32	2	19	03.40	49	10.19	1
	16.27	47	22.43	6		16.05	49	22.33	5
5	04.43	46	11.11	3	20	04.21	48	11.02	2
	17.09	45	23.21	7		16.48	48	23.17	5

Le 19 février à 10.19 heures un navire avec un tirant d'eau de 2,2 m est au port. Le fond du chenal reseigné est de 11 m. Combien d'eau, il y a vraisemblablement sous la quille?

- A. 8,7m
- B. 8,9m
- C. 9,8m

16 JUIN 2001

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

21. Que signifie l'expression « visibilité réduite » ?
 A. toute situation où la visibilité est réduite à moins de deux milles marins
 B. toute situation où la visibilité est diminuée par suite de brume, bruine, neige, forts grains de pluie ou tempête de sable, ou pour toutes autres causes analogues
 C. cette notion n'est pas définie dans le règlement
22. Les navires faisant route dans un chenal étroit doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal. Cette règle s'applique
 A. à tous les navires, quelle que soit la visibilité
 B. uniquement aux petites embarcations, quelle que soit la visibilité
 C. à tous les navires, uniquement par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est réduite
23. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord
 A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
 B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
 C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite
24. Le règlement international pour prévenir les abordages en mer s'applique
 A. uniquement aux navires dont la longueur est supérieure à 20m
 B. uniquement aux navires destinés au transport de marchandises
 C. à tous les navires

25. Un navire à propulsion mécanique, d'une longueur inférieure à 50 mètres, doit montrer
 A. un feu de tête de mât, des feux de côté et un feu de poupe
 B. des feux de côté et un feu de poupe
 C. un second feu de tête de mât à l'arrière du premier, des feux de côté et un feu de poupe

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Un bateau en train de poser une bouée est
 A. un bateau à capacité de manoeuvre restreinte
 B. un bateau qui n'est pas maître de sa manoeuvre
 C. un transport exceptionnel
27. Un bateau en train d'effectuer des opérations de dragage est
 A. un bateau à capacité de manoeuvre restreinte
 B. un bateau qui n'est pas maître de sa manoeuvre
 C. un transport exceptionnel

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Le chenal est
 A. le milieu de la voie navigable
 B. la partie balisée de la voie navigable
 C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

Navigation

29. Par un vent de nord-ouest de force 6, donnant une dérive estimée à 10°, sachant que la déclinaison magnétique est de 3° ouest et qu'il n'y a pas de courant significatif, vous donnez au barreur un cap compas de 230°. Le tableau de déviation indique pour 230°, une déviation de +4°. Quelle est votre route vraie ?
 A. 213°
 B. 221°
 C. 227°

Marée

30. Le 16 août, il y avait pleine lune. Le 18 août, vous voulez faire une promenade en voilier et vous déterminez le cap sur la carte. Le tirant d'eau de votre bateau est de 1,3m. Vous constatez que la sonde est de 5m. Combien d'eau y a-t-il sous la quille à marée basse (MB) ?

Hauteur au-dessus du plan de réduction (mètres)			
MH moyenne		MB moyenne	
Vive eau	Morte-eau	Vive eau	Morte-eau
4,65	3,56	0,22	0,93

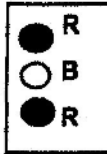
- A. 3.92m
 B. 4.63m
 C. 8.35m

17 MARS 2001**Règlement international pour prévenir les abordages en mer**

21. Vous voyez les feux suivants:

Il s'agit

- A. d'un navire à capacité de manoeuvre restreinte
 B. d'un navire en train d'effectuer des opérations de déminage
 C. d'un bateau-pilote



22. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci. Cette règle vaut:

- A. pour tous les navires
 B. uniquement entre navires à voile
 C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique

23. Par visibilité réduite, vous entendez le signal sonore (un son prolongé suivi de deux sons brefs).

Il s'agit

- A. d'un navire remorqué
 B. d'un bateau-pilote en service de pilotage
 C. d'un navire à voile

24. Tout navire doit assurer une veille visuelle:

- A. la nuit
 B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
 C. en permanence

25. Il est permis de déroger aux règles du «Règlement international pour prévenir les abordages en mer»

- A. en aucun cas
 B. en cas de danger immédiat
 C. pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Un bateau chargé d'une mission spéciale de police montre, outre les feux et les marques prescrits

- A. un feu blanc scintillant
 B. un feu bleu scintillant
 C. un feu orange scintillant

27. Que signifie l'expression «virer en contre-courant»?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
 B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
 C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Il est:

- A. interdit
 B. autorisé
 C. autorisé en dehors du chenal

aux bateaux amarrés de mouiller l'ancre du côté de la voie navigable.

29. Il est obligatoire d'arborer le pavillon national pendant le jour lorsqu'il s'agit:

- A. d'un navire
 B. d'un voilier
 C. d'un bateau immatriculé à l'étranger

art 3 § 3

Divers

30. Pour connaître la variation verticale des eaux, il faut consulter de préférence:

- A. l'atlas des courants
 B. les cartes maritimes
 C. les tables des marées.

15 MARS 2003**Règlement international pour prévenir les abordages en mer**

21. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci. Cette règle vaut

- A. pour tous les navires
 B. uniquement entre navires à voile
 C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique

22. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?

- A. celui qui est au vent
 B. celui qui est sous le vent
 C. les deux navires doivent passer à tribord

23. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu ?

- A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
 B. le navire à voile doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
 C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter

24. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord. Par conséquent

- A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
 B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
 C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite

25. Par brouillard, vous entendez le signal sonore suivant : un son prolongé suivi de trois sons brefs. Il s'agit :

- A. d'un navire remorqué
- B. d'un navire à capacité de manoeuvre restreinte
- C. d'un navire à voiles

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. La prescription de se tenir, lorsque cela peut se faire, hors du chenal s'applique à

- A. un bateau à voile
- B. un bateau d'une longueur inférieure à 20m
- C. un bateau d'une longueur inférieure à 12m

27. Lorsqu'il y a du courant dans la voie navigable et que des bateaux qui suivent des routes opposées s'approchent d'un lieu où le passage est tellement étroit qu'il y aurait un risque d'abordage s'ils s'y engageaient simultanément

- A. le bateau faisant route à contre-courant doit laisser passer l'autre bateau
- B. le bateau qui fait route dans le sens du courant doit laisser passer l'autre bateau
- C. le règlement ne stipule aucune priorité

28. Un bateau chargé d'une mission de police montre un feu bleu scintillant. Si deux ou plusieurs de ces bateaux montrent ce feu bleu scintillant, cela signifie que dans la zone située entre ces deux bateaux

- A. seule la navigation lente est autorisée
- B. le transport de marchandises est autorisé mais pas la navigation de plaisance
- C. toute navigation est interdite

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

29. Les bateaux amarrés peuvent-ils mouiller l'ancre du côté de la voie navigable ?

- A. oui
- B. non
- C. oui, après accord des autorités

30. Si l'autorité montre le signal monolettre L (pavillon à damiers noirs et jaunes)

- A. les bateaux sont tenus de s'arrêter immédiatement
- B. les bateaux sont tenus de ralentir et d'accoster la rive la plus proche
- C. les bateaux sont tenus de ralentir immédiatement et d'attendre l'ordre qui sera donné par le haut-parleur

13 MARS 2004

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

21. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord. Par conséquent :

- A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
- B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
- C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite

22. Lorsque deux navires en vue l'un de l'autre, s'approchent l'un de l'autre et que, pour une raison quelconque, l'un d'eux ne comprend pas les intentions ou les manoeuvres de l'autre, le navire qui a des doutes doit émettre :

- A. un son prolongé
- B. au moins trois sons brefs
- C. une série rapide d'au moins cinq sons brefs

23. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :

- A. d'un bateau-pilote
- B. d'un navire de pêche (pas de pêche au chalut)
- C. d'un navire handicapé dans ses manoeuvres par son tirant d'eau

24. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci. Cette règle vaut :

- A. pour tous les navires
- B. uniquement entre navires à voile
- C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique

25. Un navire à propulsion mécanique, d'une longueur inférieure à 50 mètres, doit montrer :

- A. un feu de mât, des feux de côté et un feu de poupe
- B. des feux de côté et un feu de poupe
- C. un second feu de tête de mât à l'arrière du premier, des feux de côté et un feu de poupe

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse. Est-ce permis ?

- A. non
- B. oui
- C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

27. Selon ce règlement, une petite embarcation est :

- A. un bateau dont la longueur est inférieure à 15m
- B. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m
- C. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m, à l'exception d'un remorqueur et d'un pousseur

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Les bateaux amarrés peuvent-ils mouiller l'ancre du côté de la voie navigable ?

- A. oui
- B. non
- C. oui, après accord des autorités

29. Si l'autorité montre le signal monolettre L (pavillon à damiers noirs et jaunes) :
- A. les bateaux sont tenus de s'arrêter immédiatement
 - B. les bateaux sont tenus de ralentir et d'accoster la rive la plus proche
 - C. les bateaux sont tenus de ralentir immédiatement et d'attendre l'ordre qui sera donné par le haut-parleur
30. Les cumulus sont annonciateurs :
- A. d'orage (tonnerre et éclairs)
 - B. de brouillard
 - C. de beau temps

5 JUIN 2004

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

21. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit
- A. d'un bateau-pilote
 - B. d'un navire de pêche (pas de pêche au chalut)
 - C. d'un navire handicapé dans ses manoeuvres par son tirant d'eau
22. Le feu tricolore (feux de côté et un feu de poupe réunis en un fanal combiné) au sommet ou à la partie supérieure du mât, peut être montré
- A. par tous les navires à voile
 - ~~B.~~ par les navires à voile de longueur inférieure à 20 mètres
 - C. uniquement par les navires à voile de longueur inférieure à 12 mètres
23. Par visibilité réduite, vous entendez le signal sonore (un son prolongé suivi de deux sons brefs). Il s'agit :
- A. d'un navire remorqué
 - B. d'un bateau-pilote en service de pilotage
 - C. d'un navire à voile
24. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu ?
- A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
 - B. le yacht doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
 - C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter
25. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci. Cette règle vaut :
- A. pour tous les navires
 - B. uniquement entre navires à voile
 - C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Un bateau montre un feu bleu scintillant. Si deux ou plusieurs de ces bateaux montrent ce feu bleu scintillant, cela signifie que dans la zone située entre ces bateaux :
- A. seule la navigation lente est autorisée
 - B. le transport de marchandises est autorisé mais pas la navigation de plaisance
 - C. toute navigation est interdite
27. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation doivent être marquées sur toute leur longueur :
- A. par des feux blancs visibles de tous les côtés
 - B. par des feux jaunes visibles de tous les côtés
 - C. par des feux rouges visibles de tous les côtés
28. Un bateau chargé d'une mission spéciale de police montre, outre les feux et les marques prescrits :
- A. un feu blanc scintillant
 - B. un feu bleu scintillant
 - C. un feu orange scintillant

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

29. Est-ce qu'il est permis de pratiquer le ski nautique dans l'Escaut maritime inférieur ?
- A. oui
 - B. non
 - C. oui, mais uniquement durant le week-end

Navigation

30. Vous vous trouvez à 10h31 au point 051°37', 3 N / 002°15', 2 E et vous naviguez à une vitesse de 8 noeuds en direction du sud. Il n'y a pas de vent et pas de courant. Quelle sera votre position à 11h16 ?
- A. 051°29', 3 N / 002°15', 2 E
 - B. 051°31', 3 N / 002°15', 2 E
 - C. 051°43', 3 N / 002°15', 2 E

27 NOVEMBRE 2004

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

21. Lorsque deux navires en vue l'un de l'autre, s'approchent l'un de l'autre et que, pour une raison quelconque, l'un d'eux ne comprend pas les intentions ou les manoeuvres de l'autre, le navire qui a des doutes doit émettre :
- A. un son prolongé
 - B. au moins trois sons brefs
 - C. une série rapide d'au moins cinq sons brefs
22. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu ?
- A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
 - B. le navire à voile doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
 - C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter
23. Un navire remorqué doit montrer la nuit :
- A. un feu blanc visible sur tout l'horizon
 - B. un feu blanc visible sur tout l'horizon et un feu de poupe
 - C. des feux de côté et un feu de poupe

24. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :
- A. d'un bateau-pilote
 - B. d'un navire de pêche (pas de pêche au chalut)
 - C. d'un navire handicapé dans ses manoeuvres par son tirant d'eau

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur.

25. Un bateau chargé d'une mission spéciale de police montre, outre les feux et les marques prescrits :
- A. un feu blanc scintillant
 - B. un feu bleu scintillant
 - C. un feu orange scintillant
26. Selon ce règlement, une petite embarcation est :
- A. un bateau dont la longueur est inférieure à 15m
 - B. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m
 - C. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m, à l'exception d'un remorqueur et d'un pousseur

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur.

27. Le chenal est :
- A. le milieu de la voie navigable
 - B. la partie balisée de la voie navigable
 - C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

Navigation (cap vrai - cap compas)

28. Pour l'exercice suivant, vous pouvez déterminer, si nécessaire, la valeur de la déviation au moyen du tableau suivant :

Tableau de déviation			
Cap compas	Déviation	Cap compas	Déviation
0°	-1°	180°	+3°
22°,5	-1°	202°,5	+3°
45°	-2°	225°	+4°
67°,5	-3°	247°,5	+3°
90°	-2°	270°	+2°
112°,5	-1°	292°,5	+1°
135°	0°	315°	+1°
157°,5	+1°	337°,5	0°

Par un vent de nord de force 6 (= 6 beaufort), vous avez décidé de suivre une route vrai au 250°. La dérive vent est estimée à 13°. La déclinaison est de 3° O. Il n'y a pas de courant. Quelle sera le cap compas à donner au barreur ?

- A. 236°
- B. 263°
- C. 264°

Météorologie

29. Le vent est sud-est. Cela signifie que le vent souffle:

- A. du nord-ouest vers le sud-est
- B. du sud vers l'est
- C. du sud-est vers le nord-ouest

Marées

30. Extrait de l'annuaire des marées

Extrait de l'annuaire des marées

Zeebrugge					Février				
Date	Marée haute		Marée basse		Date	Marée haute		Marée basse	
	h min	dm	h min	dm		h min	dm	h min	dm
1	02.03	46	08.34	3	16	01.49	46	08.14	3
	14.25	48	20.47	6		14.09	47	20.26	5
2	02.42	47	09.14	2	17	02.23	47	08.54	2
	15.05	48	21.26	6		14.45	49	21.07	4
3	03.21	47	09.53	2	18	03.01	48	09.36	1
	15.45	48	22.04	5		15.24	49	21.50	4
4	04.01	47	10.32	2	19	03.40	49	10.19	1
	16.27	47	22.43	6		16.05	49	22.33	5
5	04.43	46	11.11	3	20	04.21	49	11.02	2
	17.09	45	23.21	7		16.48	48	23.17	5

Le 19 février, un bateau au tirant d'eau de 2,2 m quitte le port à 10.19. Le chenal a une profondeur de 11 m. Combien d'eau y a-t-il probablement sous la quille ?

- A. 8,7 m
- B. 8,9 m
- C. 9,8 m

5 MARS 2005**Règlement international pour prévenir les abordages en mer**

21. Un navire en train d'effectuer des travaux sous-marins est :
- A. un navire qui n'est pas maître de sa manoeuvre
 - B. un navire à capacité de manoeuvre restreinte
 - C. un navire à capacité de manoeuvre totale
22. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu ?
- A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
 - B. le navire à voile doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
 - C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter
23. Un navire remorqué doit montrer la nuit :
- A. un feu blanc visible sur tout l'horizon
 - B. un feu blanc visible sur tout l'horizon et un feu de poupe
 - C. des feux de côté et un feu de poupe
24. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?
- A. celui qui est au vent
 - B. celui qui est sous le vent
 - C. les deux navires doivent passer à tribord
25. Pour déterminer s'il existe un risque d'abordage, tout navire doit utiliser :
- A. uniquement les données au radar
 - B. uniquement les observations de la vigie
 - C. tous les moyens disponibles qui sont adaptés aux circonstances et conditions existantes
- Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur**
26. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation doivent être marquées sur toute leur longueur par :
- A. deux feux blancs visibles de tous les côtés
 - B. deux feux jaunes visibles de tous les côtés
 - C. deux feux rouges visibles de tous les côtés

27. Lorsqu'il y a du courant dans la voie navigable et que des bateaux qui suivent des routes opposées s'approchent d'un lieu où le passage est tellement étroit qu'il y aurait un risque d'abordage s'ils s'y engageaient simultanément,

- A. le bateau faisant route à contre-courant doit laisser passer l'autre bateau
- B. le bateau qui fait route dans le sens du courant doit laisser passer l'autre bateau
- C. le règlement ne stipule aucune priorité

28. Un bateau en train de poser une bouée est :

- A. un navire à capacité de manoeuvre restreinte
- B. un navire qui n'est pas maître de sa manoeuvre
- C. un transport exceptionnel

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

29. Le pavillon national :

- A. doit être arboré pendant le jour par tous les navires
- B. doit être arboré à la demande de l'autorité de la police fédérale chargée de la police des eaux
- C. doit uniquement être arboré les jours fériés légaux

Art 3 § 3

Météorologie

30. Le vent est sud-est. Cela signifie que le vent souffle:

- A. du nord-ouest vers le sud-est
- B. du sud vers l'est
- C. du sud-est vers le nord-ouest

4 JUIN 2005

Règlement international pour prévenir les abordages en mer

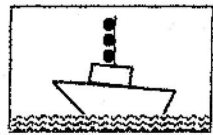
21. Le règlement international pour prévenir les abordages en mer s'applique :

- A. à tous les navires
- B. uniquement aux navires à propulsion mécanique
- C. uniquement aux navires dont la longueur est supérieure à 20 m

22. Tout navire doit assurer une veille visuelle :

- A. uniquement la nuit
- B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
- C. en permanence

23. Un navire montre de jour, trois boules superposées. Il s'agit :



- A. d'un bateau-pilote qui n'est pas en service de pilotage
- B. d'un navire à capacité de manoeuvre restreinte
- C. d'un navire échoué

24. Un navire handicapé par son tirant d'eau peut, outre les feux prescrits pour les navires à propulsion mécanique, montrer :

- A. trois feux rouges superposés visibles sur tout l'horizon
- B. un feu vert, un feu blanc et un feu rouge
- C. un feu rouge, un feu blanc et un feu rouge superposés visibles sur tout l'horizon

25. Les navires faisant route dans un chenal étroit doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal. Cette règle s'applique:

- A. à tous les navires, quelle que soit la visibilité
- B. uniquement aux petites embarcations, quelle que soit la visibilité
- C. à tous les navires, uniquement par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est réduite

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
- B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
- C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

27. Selon ce règlement, une petite embarcation est :

- A. un bateau dont la longueur est inférieure à 15m
- B. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m
- C. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m, à l'exception d'un remorqueur et d'un pousseur

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

28. Le chenal est :

- A. le milieu de la voie navigable
- B. la partie balisée de la voie navigable
- C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

29. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation doivent être marquées sur toute leur longueur par :

- A. deux feux blancs visibles de tous les côtés
- B. deux feux jaunes visibles de tous les côtés
- C. deux feux rouges visibles de tous les côtés

Navigation

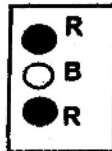
30. Vous vous trouvez à 15h26 au point 052°26', 3 N / 003°06', 0 E et vous naviguez à une vitesse de 7 noeuds en direction du nord. Il n'y a pas de vent et pas de courant. Quelle sera votre position à 15h56 ?

- A. 052°22', 8 N / 003°06', 0 E
- B. 052°29', 8 N / 003°06', 0 E
- C. 052°33', 3 N / 003°06', 0 E

26 NOVEMBRE 2005*Règlement international pour prévenir les abordages en mer*

21. Il est permis de déroger aux règles du « Règlement international pour prévenir les abordages en mer » :
- A. en aucun cas
 - B. en cas de danger immédiat
 - C. pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite
22. Par la visibilité réduite, vous entendez le signal sonore (un son prolongé suivi de deux sons brefs) Il s'agit :
- A. d'un navire remorqué
 - B. d'un bateau-pilote en service de pilotage
 - C. d'un navire à voile
23. Les navires faisant route dans un chenal ou une voie d'accès étroits doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer :
- A. dans l'axe du chenal
 - B. aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal ou de la voie d'accès
 - C. aussi près que possible de la limite extérieure gauche du chenal ou de la voie d'accès
24. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci. Cette règle vaut :
- A. pour tous les navires
 - B. uniquement entre navires à voile
 - C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique

25. Vous voyez les feux suivants :



Il s'agit

- A. d'un navire à capacité de manoeuvre restreinte
- B. d'un navire en train d'effectuer les opérations de déminage
- C. d'un bateau-pilote

Règlement de navigation de l'Escaut maritime inférieur

26. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?
- A. non
 - B. oui
 - C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre
27. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?
- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
 - B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
 - C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal
28. Un bateau en train d'effectuer des opérations de dragage est :
- A. un bateau à capacité de manoeuvre restreinte
 - B. un bateau qui n'est pas maître de sa manoeuvre
 - C. un transport exceptionnel

Règlement de police de l'Escaut maritime inférieur

29. Il est :
- A. interdit
 - B. autorisé
 - C. autorisé en dehors du chenal
- aux bateaux amarrés de mouiller l'ancre du côté de la voie navigable
30. Est-ce qu'il est permis de pratiquer le ski nautique dans l'Escaut maritime inférieur ?
- A. oui
 - B. non
 - C. oui, mais uniquement durant le week-end

du 20 novembre 1999 au 26 novembre 2005

Brevet général

Réponses aux questions d'examens

20 novembre 1999

21	A	B	C
22	A	B	C
23	A	B	C
24	A	B	C
25	A	B	C
26	A	B	C
27	A	B	C
28	A	B	C
29	A	B	C
30	A	B	C

25 novembre 2000

16 juin 2001

21		B	C
22	A	B	
23	A	B	
24		B	C
25		B	C
26	A		C
27	A	B	
28	A		C
29	A		C
30	A		C

21	A		C
22		B	C
23		B	C
24	A	B	
25		B	C
26		B	C
27		B	C
28	A		C
29	A		C
30		B	C

17 mars 2001

16 juin 2001 (BIS)

21		B	C
22	A	B	
23	A	B	
24	A	B	
25	A		C
26	A		C
27	A		C
28		B	C
29		B	C
30	A	B	

21	A	B	C
22	A	B	C
23	A	B	C
24	A	B	C
25	A	B	C
26	A	B	C
27	A	B	C
28	A	B	C
29	A	B	C
30	A	B	C

15 mars 2003

13 mars 2004

21	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
22	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
23	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
24	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
25	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
26	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
27	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
28	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
29	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
30	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C

21	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
22	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
23	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
24	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
25	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
26	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
27	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
28	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
29	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
30	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C

5 juin 2004

27 novembre 2004

21	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
22	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
23	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
24	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
25	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
26	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
27	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
28	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
29	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
30	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C

21	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
22	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
23	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
24	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
25	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
26	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
27	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
28	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
29	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
30	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C

5 MARS 2005

4 JUIN 2005

21	A	B	C
22	A	B	C
23	A	B	C
24	A	B	C
25	A	B	C
26	A	B	C
27	A	B	C
28	A	B	C
29	A	B	C
30	A	B	C

21	A	B	C
22	A	B	C
23	A	B	C
24	A	B	C
25	A	B	C
26	A	B	C
27	A	B	C
28	A	B	C
29	A	B	C
30	A	B	C



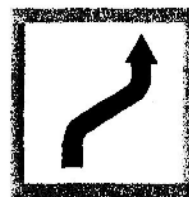
Christiane

EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT - 20 MAI 2006

Remarque: La mention « CEVNI » a trait à la réglementation européenne. La mention « SIGNI » a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures

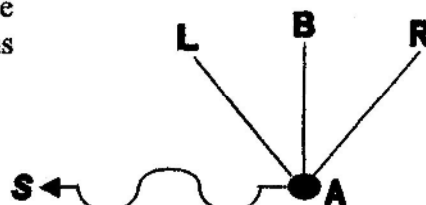
1. Ce panneau signifie (CEVNI) ?

- A. obligation de croiser le chenal vers bâbord
- B. obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord
- C. obligation de tenir le côté du chenal se trouvant à bâbord



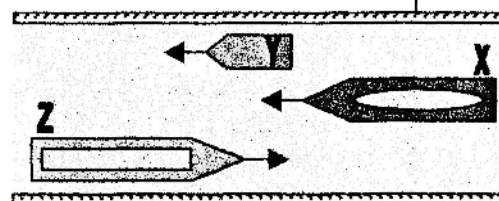
2. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens :

- A. A-L
- B. A-B
- C. A-R



3. Le navire X rattrape la menue embarcation motorisée Y. Le navire Z vient à l'encontre. Si les 3 navires maintiennent leur course et leur vitesse, il y a de fortes chances qu'ils arrivent à un endroit trop étroit pour passer ensemble. Qui doit faire quoi ? (CEVNI)
X et Z sont des grands bateaux

- A. le navire X doit diminuer sa vitesse et rester derrière le navire Y jusqu'à ce que Z soit passé
- B. le navire Y doit augmenter sa vitesse pour rencontrer Z avant que X dépasse Y
- C. le navire Z doit diminuer sa vitesse pour permettre à X de faire son dépassement



4. Le signal suivant annonce le début de quelle zone? (CEVNI)?

- A. une zone où la navigation de motos nautiques est autorisée
- B. une zone où la navigation à grande vitesse est autorisée
- C. une zone où toutes les formes rapides de sport nautique sont autorisées



5. Quelle est la signification de la combinaison des panneaux suivants ? (CEVNI)

- A. émettez un son prolongé
- B. obligation de s'arrêter devant le panneau
- C. obligation d'émettre un signal sonore, par visibilité réduite



6. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire :

- A. vous émettez régulièrement des signaux
- B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable
- C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche

7. La couleur principale des moyens de sauvetage est selon l'usage international :

- A. orange
- B. rouge
- C. blanc

8. Que signifie le signal sonore « un son prolongé » (CEVNI):

- A. attention
- B. n'approchez pas
- C. je viens sur tribord

9. Ce panneau (CEVNI)



A la même signification que la combinaison de feux suivants

- | | | |
|--|-----------------------------|--|
| <input checked="" type="radio"/> rouge | <input type="radio"/> jaune | <input checked="" type="radio"/> rouge |
| <input checked="" type="radio"/> vert | <input type="radio"/> jaune | <input type="radio"/> blanc |

A

B

C

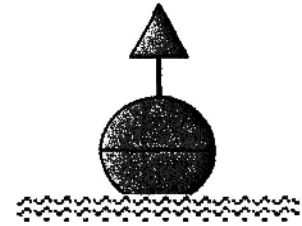
10. Vous approchez d'un pont à plusieurs passes. Au-dessus de l'une des passes se trouve le panneau suivant (CEVNI) ?



Le passage par cette passe est recommandé au trafic navigant :

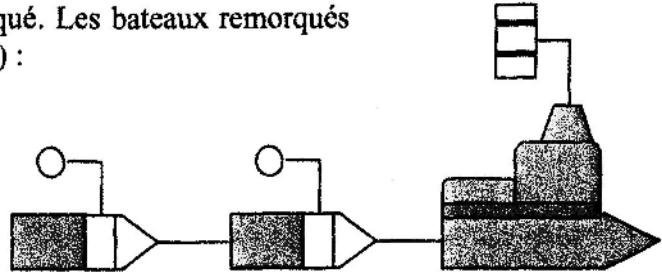
- A. dans les deux sens
- B. uniquement dans le même sens que vous
- C. uniquement en sens inverse

11. On navigue en aval sur une voie navigable balisée selon le système SINGI et on s'approche d'une bouée qui a l'aspect suivant: forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges, voyant = cône vert. Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée :



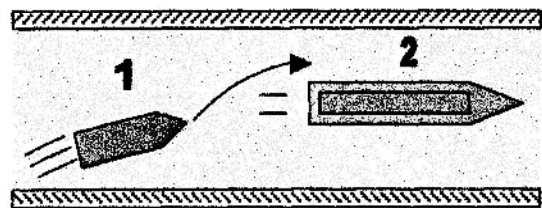
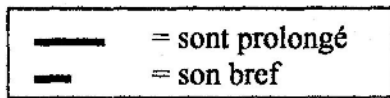
- A. à bâbord
- B. à tribord
- C. au choix, à tribord ou à bâbord

12. Le dessin représente un convoi remorqué. Les bateaux remorqués montrent un ballon de couleur (CEVNI) :



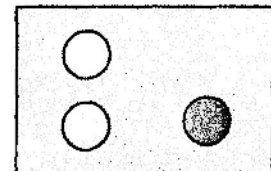
- A. rouge
- B. vert
- C. jaune

13. Le bateau 1 veut dépasser le bateau 2 dans le sens indiqué par la flèche. Quel est le signal phonique que doit émettre le bateau 1 ? (CEVNI):



- A. — — — — — - - - - -
- B. — — — — — - - - - -
- C. — — — — — — — — —

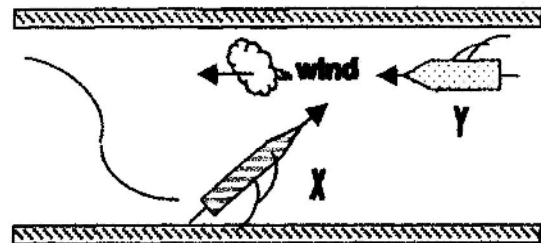
14. Ce bateau dont vous voyez les feux est (CEVNI) :



- A. un remorqueur vu par tribord
- B. un remorqueur vu par bâbord
- C. un convoi poussé vu par tribord

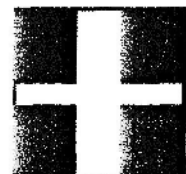
15. Il y a danger d'abordage. Laquelle des affirmations suivantes est exacte ? (CEVNI)
X et Y sont deux voiliers

- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau qui est au vent doit s'écarter pour celui qui est sous le vent
- B. le bateau Y doit s'écarter parce que ce bateau court vent arrière
- C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord



16. Lorsque vous rencontrez ce panneau, vous vous approchez (CEVNI)

- A. d'un chenal principal
- B. d'une voie affluente (chenal secondaire)
- C. de la fin d'une zone de limitation



17. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous causés par d'autres bateaux doit porter de jours les signaux suivants : (CEVNI)



18. Lequel des bateaux ci-après doit être considéré comme une menue embarcation ? (CEVNI)

- A. une barge de poussage de 15m de long
- B. un voilier de 15m de long
- C. un bateau pouvant transporter plus de 12 passagers

19. Le Règlement Général des Voies navigables prescrit un numéro de vitesse. Ce numéro est obligatoire pour :

- A. toutes les embarcations de plaisance qui peuvent uniquement être conduites par le titulaire d'un brevet de conduite ou d'un brevet analogue
- B. toutes les embarcations de plaisance motorisées sans distinction
- C. toutes les embarcations de plaisance motorisées qui naviguent à une vitesse plus élevée que celle prévue par les règlements

20. A quels endroits est-il interdit de stationner ? (CEVNI)

- A. aux endroits où le virage de bateaux est autorisé
- B. aux endroits où la navigation à grande vitesse est autorisée
- C. à 50 mètres d'un bateau qui porte un cône bleu

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET
DE CONDUITE GENERAL - 20 MAI 2006

REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER

21. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?
- A. Celui qui est au vent
 - B. Celui qui est sous le vent
 - C. Les deux navires doivent passer à tribord
22. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord :
- A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
 - B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
 - C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite
23. Un navire remorqué doit montrer la nuit:
- A. Un feu blanc visible sur tout l'horizon
 - B. Un feu blanc visible sur tout l'horizon et un feu de poupe
 - C. Des feux de côté et un feu de poupe
24. Pour déterminer s'il existe un risque d'abordage, tout navire doit utiliser :
- A. Uniquement les données au radar
 - B. Uniquement les observations de la vigie
 - C. Tous les moyens disponibles qui sont adaptés aux circonstances et conditions existantes
25. Il est permis de déroger aux règles du "Règlement international pour prévenir les abordages en mer" :
- A. en aucun cas
 - B. en cas de danger immédiat
 - C. pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite

26. Que signifie l'expression « visibilité réduite » ?

- A. toute situation où la visibilité est réduite à moins de deux milles marins
- B. toute situation où la visibilité est diminuée par suite de brume, bruine, neige, forts grains de pluie ou tempête de sable, ou pour toutes autres causes analogues
- C. cette notion n'est pas définie dans le règlement

27. Par brouillard, vous entendez le signal sonore suivant : un son prolongé suivi de trois sons brefs. Il s'agit :

- A. d'un navire remorqué
- B. d'un navire à capacité de manoeuvre restreinte
- C. d'un navire à voile

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

28. Lorsqu'il y a du courant dans la voie navigable et que des bateaux qui suivent des routes opposées s'approchent d'un lieu où le passage est tellement étroit qu'il y aurait un risque d'abordage s'ils s'y engageaient simultanément,

- A. Le bateau faisant route à contre-courant doit laisser l'autre bateau
- B. Le bateau qui fait route dans le sens du courant doit laisser passer l'autre bateau
- C. Le règlement ne stipule aucune priorité

29. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation doivent être marquées sur toute leur longueur par :

- A. Des feux blanc visibles de tous les côtés
- B. Des feux jaunes visibles de tous les côtés
- C. Des feux rouge visibles de tous les côtés

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

30. Si l'autorité montre le signal monolettre L (pavillon à damiers noirs et jaunes) :


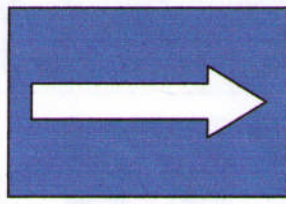



- A. Les bateaux sont tenus de s'arrêter immédiatement
- B. Les bateaux sont tenus de ralentir et d'accoster la rive la plus proche
- C. Les bateaux sont tenus de ralentir immédiatement et d'attendre l'ordre qui sera donné par le haut-parleur

1*	A	B	C	11	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	21	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C
2	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	12	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	22	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C
3	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	13	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C	23	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C
4	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	14	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C	24	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C
5	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	15	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	25	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C
6	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	16	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C	26	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C
7	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	17	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	27	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C
8	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	18	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C	28	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C
9	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	19	A	B	<input checked="" type="checkbox"/> C	29	A	<input checked="" type="checkbox"/> B	C
10	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	20	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C	30	<input checked="" type="checkbox"/> A	B	C

* En raison de problèmes lors du traitement informatique de la question 1, celle-ci est neutralisée

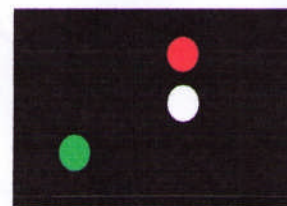
EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL - 17 NOVEMBRE 2007

Remarque: La mention « CEVNI » a trait à la réglementation européenne et correspond avec le règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume. La mention « SIGNI » a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures

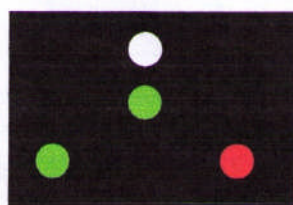
<p>1. Quelle est la signification de la combinaison des panneaux suivants (CEVNI) ?</p> <p>A. émettez un son prolongé B. obligation de s'arrêter devant le panneau C. obligation d'émettre un signal sonore, par visibilité réduite</p>	
<p>2. Ce panneau signifie (CEVNI) ?</p> <p>A. recommandation de naviguer dans le sens de la flèche B. obligation de naviguer dans le sens de la flèche C. navigation à sens unique</p>	
<p>3. Quelle signifie ce panneau (CEVNI) ?</p> <p>A. interdit aux embarcations de plaisance B. interdit aux planches à voile C. interdit aux bateaux à voile</p>	
<p>4. Quelle est la signification de ce panneau (CEVNI) ?</p> <p>A. tirant d'air limité B. profondeur d'eau limitée C. fin de séparation de deux voies navigables</p>	
<p>5. Que signifie le signal suivant (CEVNI) ?</p> <p>A. des restrictions sont imposées à la navigation –renseignez-vous B. interdiction de passage pour tous les bateaux C. obligation d'observer une vigilance particulière</p>	

6. Ce sont les feux de (CEVNI) :

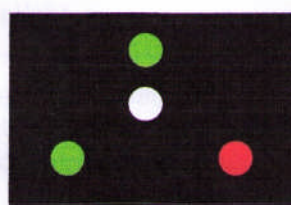
- A. vue par tribord d'un bateau dont la capacité de manœuvre est restreinte
- B. vue par tribord d'un bateau qui veut être protégé contre des remous gênants
- C. vue par tribord d'un bateau du service de pilotage



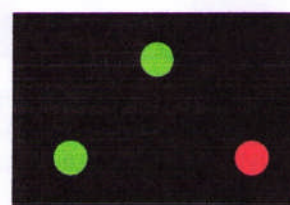
7. Quelle combinaison de feux est visible par devant d'un bac naviguant librement la nuit (CEVNI) ?



A



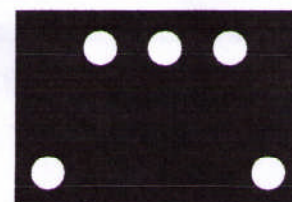
B



C

8. La nuit, vous voyez une embarcation montrant les feux blancs suivants (CEVNI) :

- A. d'une formation à couple, vu de l'arrière
- B. d'un convoi poussé, vu de l'avant
- C. d'un convoi poussé, vu de l'arrière



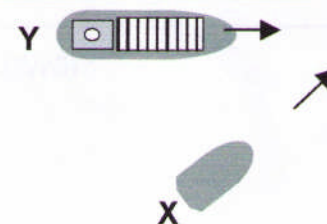
9. La nuit, vous apercevez le feu rouge suivant (vu latérale côté bâbord) (CEVNI). Il s'agit :

- A. d'une menue embarcation motorisée
- B. d'un grand bateau à voile
- C. d'une menue embarcation à voiles



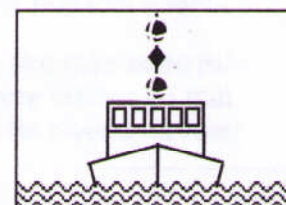
10. Une menue embarcation X et un grand bateau Y suivent des routes qui se croisent. Aucun des bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Qui est prioritaire (CEVNI) ?

- A. le grand bateau
- B. la menue embarcation (elle vient de droite)
- C. le bateau qui navigue le plus vite



11. Un bateau montre un ballon noir, un bicône noir et un ballon noir perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre. Il s'agit (CEVNI) :

- A. d'un bateau de pêche
- B. d'un navire incapable de manœuvrer
- C. d'un navire dont la capacité de manœuvre est restreinte



12. En règle générale, un bateau peut-il se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion (CEVNI) ?

- A. oui
- B. non
- C. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation

13. Un grand bateau remorqué porte comme signal de jour (CEVNI) :

- A. un ballon jaune
- B. un ballon vert
- C. un ballon noir

14. Quel signal sonore peut-on émettre comme signal de détresse (CEVNI) ?

- A. une série de sons brefs
- B. des sons prolongés répétés
- C. un son prolongé toutes les minutes

15. Deux bateaux se rencontrent (se rapprochent l'un de l'autre en sens opposé). En réponse au signal sonore du premier bateau, le deuxième bateau répond avec une série de sons courts très brefs. Quelle est la signification d'une série de sons très brefs (CEVNI) ?

- A. je suis incapable de manœuvrer
- B. d'accord, passer à tribord
- C. non, vous ne pouvez pas passer à tribord

16. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale (SIGNI) ?

- A. le nord
- B. l'est
- C. l'ouest

17. Dans le système de balisage cardinal SIGNI, la bouée qui indique que les eaux saines se trouvent à l'est, a les couleurs suivantes :

- A. jaune au-dessus, noir en dessous
- B. rouge au-dessus, vert en dessous
- C. noir au-dessus, jaune au milieu, noir en dessous

18. Une menue embarcation en stationnement doit montrer de nuit (CEVNI) :

- A. deux feux blancs visibles sur tout l'horizon
- B. un feu rouge à bâbord et un feu vert à tribord
- C. un feu blanc visible sur tout l'horizon


19. En ce qui concerne la hauteur à bord d'un bateau, le réflecteur radar doit être placé :

- A. aussi loin que possible vers l'arrière du bateau, à au moins quatre mètres du mât
- B. aussi loin que possible vers l'avant du bateau, à au moins quatre mètres du mât
- C. aussi haut que possible, à au moins quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau

20. Qu'entend-t-on par feu du type D ?

- A. un feu de métal
- B. un feu de l'appareillage électrique ou à proximité de celui-ci
- C. un feu de matières liquides

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL**REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Par la visibilité réduite, vous entendez le signal sonore 
(un son prolongé suivi de deux sons brefs)
Il s'agit :
- A. d'un navire remorqué
 - B. d'un bateau-pilote en service de pilotage
 - C. d'un navire à voile
22. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :
- A. d'un bateau-pilote
 - B. d'un navire de pêche (pas de pêche au chalut)
 - C. d'un navire handicapé dans ses manœuvres par son tirant d'eau
23. Le feu tricolore (feux de côté et un feu de poupe réunis en un fanal combiné) au sommet ou à la partie supérieure du mât, peut être montré :
- A. par tous les navires à voile
 - B. par les navires à voile de longueur inférieure à 20 mètres
 - C. uniquement par les navires à voile de longueur inférieure à 12 mètres
24. Lorsque deux navires dont les routes se croisent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage, le navire qui voit l'autre navire sur tribord doit s'écarter de la route de celui-ci.
Cette règle vaut :
- A. pour tous les navires
 - B. uniquement entre navires à voile
 - C. uniquement entre les navires à propulsion mécanique
25. Tout navire doit assurer une veille visuelle :
- A. la nuit
 - B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
 - C. en permanence

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

26. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation doivent être marquées sur toute leur longueur :
- A. par des feux blancs visibles de tous les côtés
 - B. par des feux jaunes visibles de tous les côtés
 - C. par des feux rouges visibles de tous les côtés

27. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
- B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
- C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

28. Un bateau montre un feu bleu scintillant. Si deux ou plusieurs de ces bateaux montrent ce feu bleu scintillant, cela signifie que dans la zone située entre ces bateaux :

- A. seule la navigation lente est autorisée
- B. le transport de marchandises est autorisé mais pas la navigation de plaisance
- C. toute navigation est interdite

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

29. Est-ce qu'il est permis de pratiquer le ski nautique dans le chenal de l'Escaut maritime inférieur ?

- A. oui
- B. non
- C. oui, mais uniquement durant le week-end

30. Les bateaux amarrés peuvent-ils mouiller l'ancre du côté de la voie navigable ?

- A. oui
- B. non
- C. oui, après accord des autorités

1	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	11	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	21	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
2	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	12	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	22	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	13	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	23	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
4	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	14	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	24	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
5	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	15	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	25	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
6	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	16	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	26	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
7	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	17	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	27	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
8	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	18	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	28	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
9	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	19	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C	29	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
10	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	20	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	30	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C



EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 17 MAI 2008

Remarque: La mention « CEVNI » a trait à la réglementation européenne et correspond avec le règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume. La mention « SIGNI » a trait aux prescriptions européennes en matière de signalisation sur les eaux intérieures

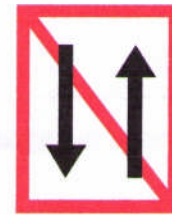
1. Que signifie ce panneau ? (CEVNI)

- A. navigation interdite pour les bateaux à voile
- B. navigation autorisée pour les bateaux motorisés
- C. navigation autorisée pour les embarcations de sport ou de plaisance



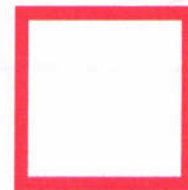
2. Que signifie ce panneau ? (CEVNI)

- A. interdiction de rencontre
- B. interdiction de dépassement
- C. interdiction de rencontre et interdiction de dépassement



3. Que signifie ce panneau ? (CEVNI)

- A. interdiction de passage pour tous les bateaux
- B. obligation d'observer une vigilance particulière
- C. des restrictions sont imposées à la navigation



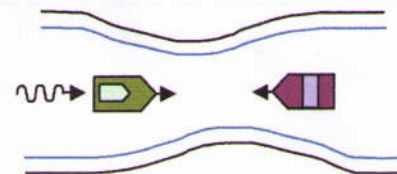
4. Que signifie ce panneau ? (CEVNI)

- A. le chenal suivi est considéré comme affluent du chenal rencontré
- B. les voies rencontrées sont considérées comme des voies affluentes au chenal suivi
- C. indique un croisement de deux chenaux

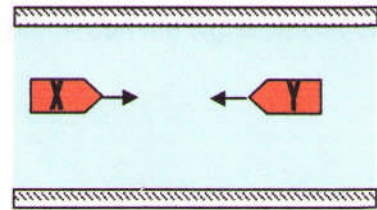


5. De bateaux se rencontrent dans un passage étroit. Il y a du courant. Lors d'un risque d'abordage (CEVNI) :

- A. le bateau naviguant avec le courant doit laisser le passage
- B. le bateau ayant le passage étroit à tribord doit laisser le passage
- C. le bateau naviguant à contre-courant doit laisser le passage

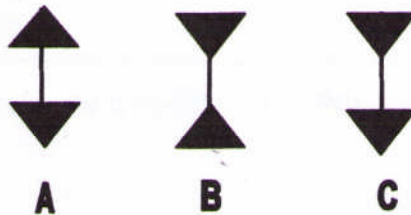


6. Deux menues embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage. Qui doit s'écarter ? : (CEVNI)



- A. le bateau X
B. les deux bateaux sur tribord
C. le bateau Y

7. Le voyant d'une marque cardinale a disparu. La bouée même a comme couleurs : jaune avec une bande horizontale noire au milieu. Quel voyant se trouvait à l'origine au-dessus de cette bouée ? (CEVNI)



8. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses :

- A. Oc 3s
B. Fl 5s
C. VQ(9) 10s

9. L'indication suivante se trouve près d'un feu sur une carte de navigation : Iso 8s. Cela signifie que le feu (SIGNI) :

- A. est allumé pendant 4 secondes et éteint pendant 4 secondes
B. a un éclat de 8 secondes par minute
C. a un éclat toutes les 8 secondes

10. Côté au vent signifie :

- A. côté d'où s'écarte le vent
B. côté d'où vient le vent
C. côté d'où la grande voile est orientée

11. Un bateau peut-il en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ? (CEVNI)

- A. oui
B. non
C. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation

12. Un bateau qui porte une flamme rouge (CEVNI) :

- A. émet un signal de détresse
B. transporte des matières dangereuses
C. jouit de la priorité de passage aux écluses

<p>13. Un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur doit porter comme signalisation de jour (CEVNI) :</p> <p>A. un cône noir avec la pointe vers le haut B. un cône noir avec la pointe vers le bas C. un ballon noir</p>
<p>14. Dans le cas d'un bateau à capacité de manœuvre restreinte, le côté où le passage est libre est signalé de jour par (CEVNI) :</p> <p>A. deux bicônes rouges B. deux bicônes noirs C. deux bicônes verts</p>
<p>15. La durée d'un « son bref » est d'environ ? (CEVNI)</p> <p>A. 1/2 seconde B. 1 seconde C. 4 secondes</p>
<p>16. Que signifie le signal sonore : 3 sons prolongés ? (CEVNI)</p> <p>A. je suis incapable de manœuvrer B. je bats en arrière C. je vais traverser</p>
<p>17. L'échelle d'une carte est 1/50000. La distance entre deux points sur la carte vaut 10 cm. Quelle est la distance réelle ?</p> <p>A. 50 m B. 500 m C. 5000 m</p>
<p>18. Que signifient un feu vert et un feu rouge à une écluse ou un pont mobile ?</p> <p>A. passage autorisé B. passage interdit C. passage actuellement interdit mais tout de suite autorisée</p>
<p>19. Le triangle de feu contient comme éléments :</p> <p>A. température – matériel combustible - oxygène B. matériel combustible – température - combustion C. oxygène – température - vent</p>
<p>20. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?</p> <p>A. perpendiculairement au courant B. à contre-courant C. dans le sens du courant</p>

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL**REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Lorsque deux navires en vue l'un de l'autre, s'approchent l'un de l'autre et que, pour une raison quelconque, l'un d'eux ne comprend pas les intentions ou les manœuvres de l'autre, le navire qui a des doutes doit émettre :

- A. un son prolongé
- B. au moins trois sons brefs
- C. une série rapide d'au moins cinq sons brefs

22. Un navire à propulsion mécanique suit un chenal étroit. Ce navire ne peut naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur de ce chenal. Un navire à voile approche à tribord et veut traverser le chenal. Il y a un risque d'abordage. Qui doit faire quoi en premier lieu ?

- A. les deux navires doivent se diriger vers tribord
- B. le yacht doit prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour ne pas gêner le passage du navire à propulsion mécanique
- C. le navire à propulsion mécanique doit s'écarter

23. Un navire remorqué doit montrer la nuit :

- A. un feu blanc visible sur tout l'horizon
- B. un feu blanc sur tout l'horizon et un feu de poupe
- C. des feux de côté et un feu de poupe

24. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :

- A. d'un bateau-pilote
- B. d'un navire de pêche (pas de pêche au chalut)
- C. d'un navire handicapé dans ses manœuvres par son tirant d'eau

25. Un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre montre de jour :

- A. deux boules noires superposées
- B. trois boules noires superposées
- C. trois signalisations de jour noires superposées. La signalisation supérieure et la signalisation inférieure sont des boules. Celle-ci au milieu est un bicône.

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

26. Un bateau chargé d'une mission spéciale de police montre, outre les feux et les marques prescrits :

- A. un feu blanc scintillant
- B. un feu bleu scintillant
- C. un feu orange scintillant

27. Selon ce règlement, une petite embarcation est :

- A. un bateau dont la longueur est inférieure à 15m
- B. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m
- C. un bateau dont la longueur est inférieure à 20m, à l'exception d'un remorqueur et d'un pousseur

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

28. Le chenal est :

- A. le milieu de la voie navigable
- B. la partie balisée de la voie navigable
- C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

29. Le vent est sud-est. Cela signifie que le vent souffle :

- A. du nord-ouest vers le sud-est
- B. du sud vers l'est
- C. du sud-est vers le nord-ouest






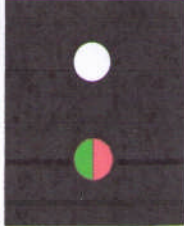
30. Force 6 sur l'échelle de Beaufort signifie :

- A. une petite brise
- B. un vent frais
- C. un fort coup de vent

1	A	B	C	11	A	B	C	21	A	B	C
2	A	B	C	12	A	B	C	22	A	B	C
3	A	B	C	13	A	B	C	23	A	B	C
4	A	B	C	14	A	B	C	24	A	B	C
5	A	B	C	15	A	B	C	25	A	B	C
6	A	B	C	16	A	B	C	26	A	B	C
7	A	B	C	17	A	B	C	27	A	B	C
8	A	B	C	18	A	B	C	28	A	B	C
9	A	B	C	19	A	B	C	29	A	B	C
10	A	B	C	20	A	B	C	30	A	B	C

EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 20 mars 2010

Remarque: La mention « **RPNE** » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

<p>1. Vous apercevez sur la rive la marque suivante. Cette marque indique la position du chenal. Les bâtiments lourdement chargés passeront de préférence : (RPNE)</p> <p>A. près de la rive gauche B. près de la rive droite C. traverseront vers l'autre rive</p>	
<p>2. Que signifie le panneau suivant selon le RPNE ?</p> <p>A. obligation d'observer une vigilance particulière B. interdiction de passer C. obligation d'émettre un signal sonore</p>	
<p>3. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):</p> <p>A. obligation de s'arrêter devant le panneau B. passage autorisé C. interdiction de passer</p>	
<p>4. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):</p> <p>A. la largeur du chenal est limitée B. autorisation d'amarrer dans la zone indiquée C. navigation possible dans les deux sens</p>	
<p>5. Que signifie le panneau suivant? (RPNE)</p> <p>A. autorisation de s'amarrer B. autorisation d'ancrer C. autorisation de stationner</p>	
<p>6. Ce bateau dont vous voyez les feux est : (RNPE)</p> <p>A. un bateau remorqué, vue de l'avant B. une menue embarcation non motorisée, vue de l'avant C. une menue embarcation à moteur, vue de l'avant</p>	

7. Placés à l'entrée d'une écluse, ces feux indiquent (RPNE) :

- A. l'accès à l'écluse est interdit (écluse hors service)
- B. l'accès à l'écluse est autorisé
- C. l'écluse va être ouverte incessamment et les bateaux doivent se tenir prêts à entrer

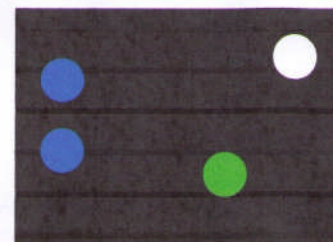


8. Le jour, vous voyez un navire qui porte un pavillon bleu et blanc (RPNE). Ce pavillon indique :

- A. qu'il y a un ou plusieurs plongeurs sous l'eau
- B. que ce navire entretient les balises du chenal
- C. que ce navire effectue des mesurages pour le compte de l'autorité

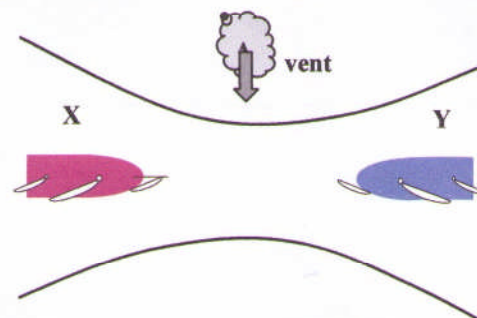
9. La nuit, vous apercevez un bateau qui montre les feux suivants. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE)

- A. d'un bateau de police (vue du côté tribord)
- B. d'un bateau transportant des matières dangereuses (vue latérale côté bâbord)
- C. d'un bateau transportant des matières dangereuses (vue latérale côté tribord)



10. Deux menues embarcations à voile se rencontrent dans le passage étroit d'un chenal. Qui doit laisser le passage ? (RPNE)

- A. ce cas n'est pas réglé ; la bonne pratique de la navigation doit apporter la solution
- B. l'embarcation X doit laisser le passage à l'embarcation Y qui reçoit le vent de tribord
- C. l'embarcation Y doit laisser le passage à l'embarcation X qui reçoit le vent de bâbord



11. Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée conique verte (RPNE). Pour rester dans le chenal, vous devez :

- A. laisser la bouée à bâbord
- B. laisser la bouée à tribord
- C. ne pas vous en inquiéter et passer la bouée de n'importe quel côté

12. Sur le pont de son automoteur, un batelier agite un pavillon circulairement. Que veut-il signifier ? (RPNE)

- A. j'ai besoin de secours
- B. attention, je suis prioritaire
- C. je suis incapable de manœuvrer

13. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale ?

- A. le nord
- B. l'est
- C. l'ouest

14. Un bateau est en stationnement :

- A. Lorsqu'il ne fait pas usage de son moteur
- B. Lorsqu'il est directement ou indirectement à l'ancre ou amarré à la rive
- C. Lorsqu'il ne fait pas route avec erre

15. Vous remorquez un autre bateau sur une longue aussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes :

- A. il gouverne dans l'axe de votre bateau
- B. il gouverne vers l'intérieur des courbes
- C. il gouverne vers l'extérieur des courbes

16. Un son bref est un signal sonore d'une durée d'environ :

- A. 1 seconde
- B. 2 secondes
- C. 4 secondes

17. Que signifie le signal sonore « un son prolongé » ? (RPNE)

- A. attention
- B. n'approchez pas
- C. je viens sur tribord

18. Votre bateau est équipé d'une hélice à pas droit. Par temps calme vous effectuez, à cap constant et en battant en avant, un cercle complet, d'abord sur bâbord, ensuite sur tribord. Quel cercle de giration sera le plus court ?

- A. les deux cercles sont égaux
- B. le cercle sur tribord
- C. le cercle sur bâbord

19. La « hauteur libre » est:

- A. la hauteur du bateau au-dessus de l'eau
- B. la distance entre la quille du bateau et le fond de la voie navigable
- C. la distance entre le plan d'eau et le dessous d'un pont

20. On ne peut jamais éteindre un feu d'huile avec de l'eau. Pourquoi ?

- A. risque que le feu s'étende
- B. risque de court-circuit
- C. risque d'explosion

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL**REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Que signifie le signal sonore par visibilité réduite : deux sons prolongés :
- A. navire à voile
 - B. navire à propulsion mécanique, stoppé et n'ayant pas d'erre
 - C. navire à propulsion mécanique ayant de l'erre
22. Il est permis de déroger aux règles du « Règlement international pour prévenir les abordages en mer » :
- A. en aucun cas
 - B. en cas de danger immédiat
 - C. pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite
23. Que signifie l'expression « visibilité réduite » ?
- A. Toute situation où la visibilité est réduite à moins de deux mille marins.
 - B. Toute situation où la visibilité est diminuée par suite de brume, bruine, neige, forts grains de pluie ou tempête de sable, ou pour toutes autres causes analogues.
 - C. Cette notion n'est pas définie dans le règlement.
24. Tout navire doit assurer une veille auditive :
- A. en permanence
 - B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
 - C. lorsqu'il y a danger d'abordage
25. Par brouillard, vous entendez le signal sonore suivant : un signal prolongé suivi de trois sons brefs. Il s'agit:
- A. d'un navire remorqué
 - B. d'un navire à capacité de manœuvre restreinte
 - C. d'un navire à voiles

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

26. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?
- A. non
 - B. oui
 - C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

27. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation, doivent être marqués sur toute leur longueur par :

- A. des feux blancs visibles de tous les côtés
- B. des feux jaunes visibles de tous les côtés
- C. des feux rouges visibles de tous les côtés

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

28. Que signifie le signal monolettre L du Code International des Signaux (pavillon à damiers noirs et jaunes):

- A. ordre de faire demi-tour
- B. ordre de quitter le chenal
- C. ordre de s'arrêter immédiatement

29. Lorsque le fleuve commence à charrier des glaces, tout objet susceptible d'être entraîné doit immédiatement être:

- A. amarré
- B. signalé au Commissariat Maritime
- C. enlevé

NAVIGATION

30. Question annulée.

1	A	B	C	11	A	B	C	21	A	B	C
2	A	B	C	12	A	B	C	22	A	B	C
3	A	B	C	13	A	B	C	23	A	B	C
4	A	B	C	14	A	B	C	24	A	B	C
5	A	B	C	15	A	B	C	25	A	B	C
6	A	B	C	16	A	B	C	26	A	B	C
7	A	B	C	17	A	B	C	27	A	B	C
8	A	B	C	18	A	B	C	28	A	B	C
9	A	B	C	19	A	B	C	29	A	B	C
10	A	B	C	20	A	B	C	30	A	B	C



EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 5 juin 2010

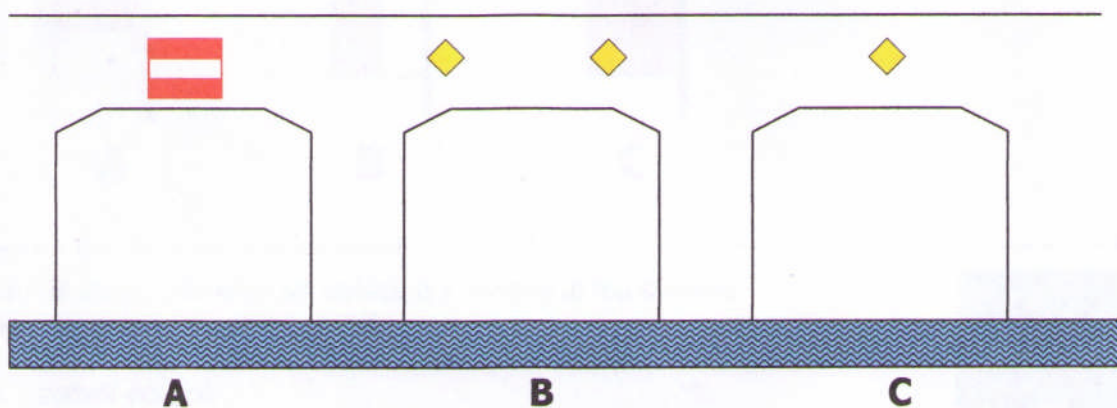
Remarque: La mention « **RPNE** » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

1. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):

- A. obligation de croiser le chenal vers bâbord
- B. obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord
- C. obligation de tenir le côté du chenal



2. Le bateau veut passer sous le pont à trois arches. Quelle passe doit-il utiliser de préférence ?



3. (Voir le dessin à la question numéro 2). Quel panneau se trouve de l'autre côté de la passe centrale ?



A



B



C

4. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):

- A. la profondeur d'eau est limitée (6dm)
- B. la hauteur libre est limitée (6m)
- C. interdiction de s'amarrer sur une distance de 6m à partir du panneau du côté où il est installé



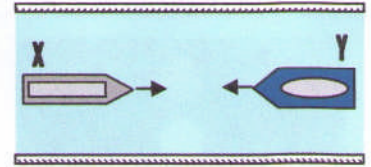
5. Placés à l'entrée d'une écluse, ces feux indiquent (RPNE) :

- A. écluse en service. Entrée ou sortie interdite.
- B. écluse hors service. Entrée interdite.
- C. écluse en service. Entrée interdite, sortie autorisée.



6. Deux petites embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage. Aucun des bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Qui doit s'écarter ? (RPNE)

- A. le bateau X
- B. les deux bateaux sur tribord
- C. le bateau Y



7. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous causés par d'autres bateaux qui portent de jour les signaux suivants : (RPNE)



A



B



C

8. La nuit vous apercevez un bateau qui montre le feu suivant. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE)

- A. convoi poussé
- B. bateau remorqué
- C. bateau motorisé qui remorque



9.



Ce panneau (RPNE)

a la même signification que la combinaison de feux suivants:



A



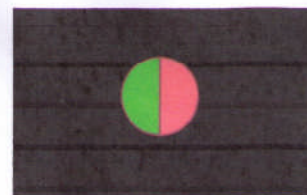
B



C

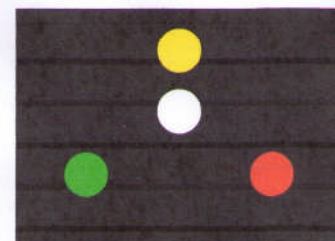
10. La nuit, vous apercevez les feux suivants:
Il s'agit, vue de l'avant:

- A. d'une menue embarcation motorisée
- B. d'une menue embarcation motorisée non pontée
- C. d'une menue embarcation à voile



11. La nuit vous apercevez un bateau qui montre les feux suivants. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE)
Le feu jaune est un feu scintillant.

- A. bateau effectuant des travaux dans le chenal
- B. bateau d'une autorité de contrôle
- C. bateau jouissant de la priorité de passage



12. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire :

- A. vous émettez régulièrement des signaux
- B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable
- C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche

13. Vous apercevez le panneau suivant sur la rive. Ce signal indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau (RPNE) :

- A. qu'ils doivent tenir la rive droite du chenal
- B. qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal
- C. qu'ils doivent se diriger vers l'autre rive



14. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses :

- A. Oc 3s
- B. Fl 5s
- C. VQ(9) 10s

15. Que signifie le signal phonique « deux sons prolongés suivis d'un son bref » ?(RPNE)

- A. je veux virer sur bâbord
- B. je veux dépasser à votre bâbord
- C. je veux dépasser à votre tribord

16. Un bateau naviguant à la voile et utilisant en même temps son moteur est considéré dans le règlement RPNE comme :

- A. un bateau à voile
- B. un bateau motorisé
- C. un bateau motorisé rapide

17. Que signifie le signal sonore « 3 sons prolongés » ? (RPNE)

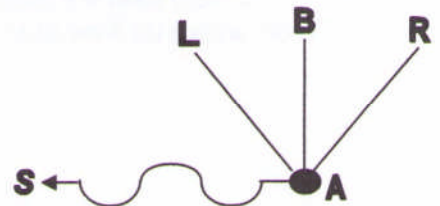
- A. je vais traverser
- B. je bats en arrière
- C. je suis incapable de manoeuvrer

18. Lequel des bateaux ci-après doit être considéré comme une menue embarcation ? (RPNE)

- A. une barge de poussage de 15 m de long
- B. un voilier de 15 m de long
- C. un bateau à passagers pouvant transporter 15 personnes

19. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens :

- A. A-L
- B. A-B
- C. A-R



20. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?

- A. à contre-courant
- B. dans le sens du courant
- C. perpendiculairement au courant

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL**REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Il y a risque d'abordage si le relèvement au compas d'un navire qui s'approche
- A. ne change pas de manière appréciable
 - B. augmente
 - C. diminue
22. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?
- A. celui qui est au vent
 - B. celui qui est sous le vent
 - C. les deux navires doivent passer à tribord
23. Un navire à propulsion mécanique, d'une longueur inférieure à 50 mètres, doit montrer :
- A. un feu de mât, des feux de côté et un feu de poupe
 - B. des feux de côté et un feu de poupe
 - C. un second feu de tête de mât à l'arrière du premier, des feux de côté et un feu de poupe
24. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :
- A. d'un bateau-pilote
 - B. d'un navire de pêche (*pas de pêche au chalut*)
 - C. d'un navire handicapé dans ses manœuvres par son tirant d'eau
25. Le feu tricolore (feux de côté et feu de poupe réunis en un fanal combiné) placé au sommet ou à la partie supérieure du mât, peut être montré :
- A. uniquement par des navires à voile de longueur inférieure à 12 mètres
 - B. par des navires à voile de longueur inférieure à 20 mètres
 - C. par tous les navires à voile

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

26. Un bateau en train de poser une bouée est :
- A. un navire à capacité de manœuvre restreinte
 - B. un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - C. un transport exceptionnel

27. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?

- A. non
- B. oui
- C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

28. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
- B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
- C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

29. Il est :

- A. interdit
- B. autorisé
- C. autorisé en dehors du chenal

aux bateaux amarrés de mouiller l'ancre du côté de la voie navigable.

30. Le chenal est :

- A. le milieu de la voie navigable
- B. la partie balisée de la voie navigable
- C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

- | | | | | | | | | | | | |
|----|----------|----------|----------|----|----------|----------|----------|----|----------|----------|----------|
| 1 | A | B | C | 11 | A | B | C | 21 | A | B | C |
| 2 | A | B | C | 12 | A | B | C | 22 | A | B | C |
| 3 | A | B | C | 13 | A | B | C | 23 | A | B | C |
| 4 | A | B | C | 14 | A | B | C | 24 | A | B | C |
| 5 | A | B | C | 15 | A | B | C | 25 | A | B | C |
| 6 | A | B | C | 16 | A | B | C | 26 | A | B | C |
| 7 | A | B | C | 17 | A | B | C | 27 | A | B | C |
| 8 | A | B | C | 18 | A | B | C | 28 | A | B | C |
| 9 | A | B | C | 19 | A | B | C | 29 | A | B | C |
| 10 | A | B | C | 20 | A | B | C | 30 | A | B | C |

EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 27 novembre 2010

Remarque: La mention « **RPNE** » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

1. Que signifie le panneau suivant? (RPNE)

- A. fin d'une interdiction
- B. recommandation de traverser le chenal
- C. interdiction de s'amarrer



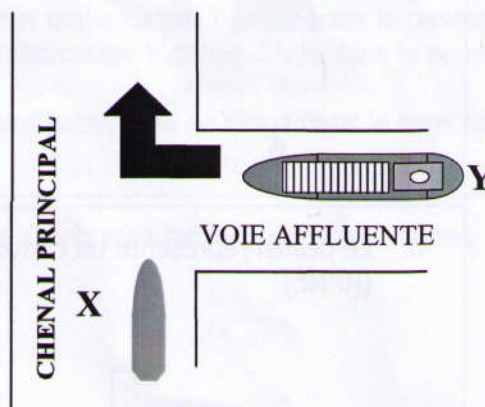
2. Que signifie le panneau suivant ? (RPNE)

- A. interdiction de créer des remous
- B. interdiction de virer
- C. interdiction de dépasser



3. Laquelle des affirmations suivantes est exacte ? (RPNE) X est une menue embarcation ; Y est un grand bateau.

- A. le bateau Y doit s'écarter parce que le bateau X navigue dans le chenal principal
- B. le bateau X doit s'écarter parce qu'il est une menue embarcation, contrairement au bateau Y
- C. le bateau X doit s'écarter parce que le bateau Y vient sur tribord



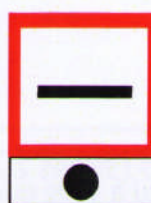
4. Par quelle combinaison de panneaux indique-t-on « émettez un son prolongé » ? (RPNE)



A



B



C

5. Que signifie le panneau suivant ? (RPNE)



- A. le chenal suivi est considéré comme affluent du chenal rencontré
- B. obligation de s'assurer avant de s'engager dans le chenal principal ou de le traverser, que la manœuvre n'oblige pas les bateaux naviguant dans ce chenal à modifier leur route ou leur vitesse
- C. vous approchez un pont à passes multiples

6. On navigue en aval sur une voie navigable balisée et on s'approche d'une bouée qui à l'aspect suivant : forme sphérique, couleur à bandes vertes et rouges, voyant = cône vert. Pour suivre le chenal principal, il faut tenir cette bouée : (RPNE)



- A. à bâbord
- B. à tribord
- C. au choix, à bâbord ou à tribord

7. Quelle balise porte comme voyant la combinaison : (RPNE)



A

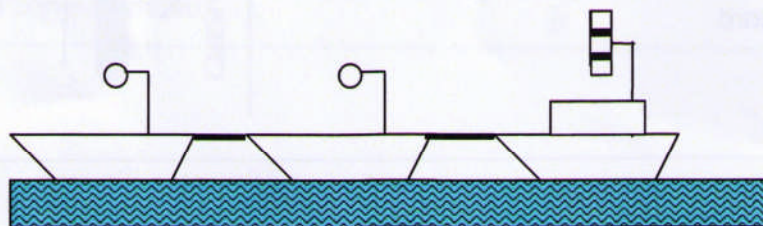


B



C

8. Le dessin représente un convoi remorqué. Les bateaux remorqués montrent un ballon de couleur : (RPNE)



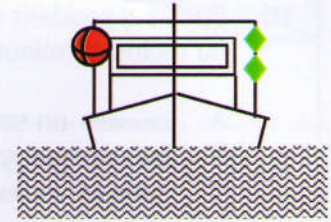
- A. rouge
- B. vert
- C. jaune

9. Est-ce qu'un bateau à voile qui utilise en même temps son moteur peut porter une signalisation tricolore (feu de côté tribord, feu de côté bâbord, feu de poupe combinés dans une seule lanterne) à la partie supérieure du mât ? (RPNE)

- A. oui, s'il s'agit d'une menue embarcation à voile
- B. oui, en combinaison avec les feux de côté ordinaires et le feu de poupe
- C. non

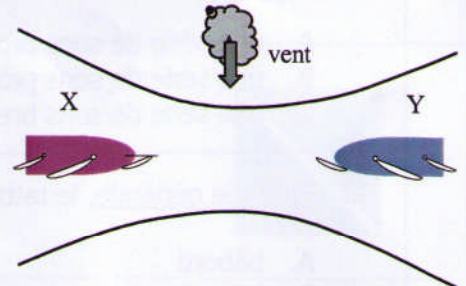
10. Qu'indique une drague qui montre les marques de jour suivants ? (RPNE)

- A. tout bateau doit passer du côté indiqué par les bicônes verts
- B. le passage n'est pas possible
- C. il ne faut pas provoquer de remous gênants en passant



11. Deux menues embarcations à voile se rencontrent dans le passage étroit d'un chenal. Il est impossible de passer en même temps. Il n'y a pas de courant. Qui doit laisser le passage ? (RPNE)

- A. ce cas n'est pas réglé ; la bonne pratique de la navigation doit apporter la solution
- B. l'embarcation X doit laisser le passage à l'embarcation Y qui reçoit le vent de tribord
- C. l'embarcation Y doit laisser le passage à l'embarcation X qui reçoit le vent de bâbord



12. Même dessin de la question n° 11. Mais maintenant il y a du courant dans le sens de Y vers X tandis que X est un grand voilier. Qui doit laisser le passage ? (RPNE)

- A. un grand bateau est toujours prioritaire, donc la menue embarcation Y doit laisser le passage
- B. le grand voilier X doit laisser la priorité à la menue embarcation Y qui se dirige dans le sens du courant
- C. la menue embarcation Y doit laisser la priorité au grand bateau qui se dirige dans le sens du contre-courant

13. Le jour vous voyez un navire qui porte deux ballons noirs. Quels sont les feux supplémentaires de ce navire la nuit ? (RPNE)

- A. deux feux rouges placés verticalement
- B. trois feux rouges placés verticalement
- C. un feu blanc en dessous d'un feu vert

14. Que signifie le signal sonore « un son prolongé »? (RPNE)

- A. attention
- B. n'approchez pas
- C. je viens sur tribord

15. Au cours d'un dépassement, le rattrapé émet 5 sons brefs. (RPNE) Cela signifie :

- A. vous ne pouvez pas dépasser
- B. vous devez dépasser à tribord
- C. vous devez dépasser à bâbord

16. En cas d'accident impliquant des matières dangereuses, un signal sonore ininterrompu pendant au moins 15 minutes indique qu'il ne faut pas s'approcher. De quel signal s'agit-il ? (RPNE)

- A. ■■■■ un son prolongé, etc.
- B. ■ ■■■■ un son bref suivi d'un son prolongé, etc.
- C. ■■■■ ■■■■ ■■■■ une série de sons prolongés, etc.

17. Un danger imminent d'abordage doit être signalé par (RPNE):

- A. une série de sons prolongés et de sons brefs alternés (■■■■ ■ ■■■■ ■ ■■■■ ■) etc.
- B. une série de sons prolongés
- C. une série de sons brefs

18. En règle générale, le rattrapant doit passer à ... (A, B ou C) du rattrapé : (RPNE)

- A. bâbord
- B. tribord
- C. tribord ou bâbord suivant la situation du moment

19. Sur quelle voie navigable le règlement général de police pour la navigation n'est pas d'application :

- A. la haute Meuse
- B. la Meuse mitoyenne
- C. le canal du Centre

20. Votre navire est équipé d'une hélice à pas droit. Par temps calme, vous voulez battre en arrière en ligne droite. Pour cela, vous devez :

- A. donner de la barre à tribord
- B. donner de la barre à bâbord
- C. tenir la barre au milieu

**QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE
GENERAL****REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Les navires faisant route dans un chenal ou une voie d'accès étroits doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droit du chenal ou de la voie d'accès. Cette règle s'applique :
- A. uniquement aux menues embarcations, quelle que soit la visibilité
 - B. à tous les navires, uniquement par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est réduite
 - C. à tous les navires, quelle que soit la visibilité
22. Lorsque deux navires en vue l'un de l'autre s'approchent l'un de l'autre et que, pour une raison quelconque, l'un d'eux ne comprend pas les intentions ou les manoeuvres de l'autre, le navire qui a des doutes doit émettre :
- A. un son prolongé
 - B. au moins trois sons brefs
 - C. une série rapide d'au moins cinq sons brefs
23. Un bateau de pêche motorisé se met en route pour une pêcherie plus loin. Pendant ce voyage le navire montre les signaux :
- A. d'un navire à propulsion mécanique
 - B. d'un navire de pêche en train de pêcher
 - C. d'un navire handicapé dans ses manoeuvres par son tirant d'eau
24. Vous vous trouvez dans une zone de navigation très fréquentée, à proximité d'un port. Vous avez un mariphone à bord :
- A. vous êtes obligé de rester à l'écoute en permanence
 - B. il vous est recommandé de rester à l'écoute
 - C. il vous est recommandé de rester à l'écoute mais vous êtes obligé de rester à l'écoute par visibilité réduite
25. Il y a risque d'abordage si le relèvement au compas d'un navire qui s'approche :
- A. augmente
 - B. diminue
 - C. ne change pas de manière appréciable

REGLEMENTS ESCAUT MARITIME INFERIEUR

26. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?
- A. non
 - B. oui
 - C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre
27. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?
- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
 - B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
 - C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal
28. La prescription de se tenir, lorsque cela peut se faire, hors du chenal s'applique à :
- A. un bateau à voile
 - B. un bateau d'une longueur inférieure à 20 m
 - C. un bateau d'une longueur inférieure à 12 m
29. Il est obligatoire d'arborer le pavillon national pendant le jour lorsqu'il s'agit :
- A. d'un navire
 - B. d'un voilier
 - C. d'un bateau immatriculé à l'étranger
30. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation, doivent être marquées sur toute la longueur par :
- A. des feux blancs visibles de tous les côtés
 - B. des feux jaunes visibles de tous les côtés
 - C. des feux rouges visibles de tous les côtés

- | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|---|---|---------------|---|---|---|----|---|---|---|
| 1 | A | B | C | 11 | A | B | C | 21 | A | B | C |
| 2 | A | B | C | 12 | A | B | C | 22 | A | B | C |
| 3 | A | B | C | 13 | A | B | C | 23 | A | B | C |
| 4 | A | B | C | 14 | A | B | C | 24 | A | B | C |
| 5 | A | B | C | 15 | A | B | C | 25 | A | B | C |
| 6 | A | B | C | 16 | A | B | C | 26 | A | B | C |
| 7 | A | B | C | 17 | A | B | C | 27 | A | B | C |
| 8 | A | B | C | 18 | A | B | C | 28 | A | B | C |
| 9 | A | B | C | 19 | A | B | C | 29 | A | B | C |
| 10 | A | B | C | 20 | A | B | C | 30 | A | B | C |